

RÉDACTION ET  
ADMINISTRATION  
38, Avenue de Pérolles

TELEPHONES  
Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. 11a 54

PRIX DES ABONNEMENTS :  
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.  
Fribourg  
Rue de Romont, 2  
Téléphone 6.40

PRIX DES ANNONCES  
Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — Récl. 25 ct.

## NOUVELLES DU JOUR

Une heure brûlante pour la diplomatie.

L'orientation de la république de Pologne.

Solution laborieuse de la crise ministérielle belge.

C'est ce matin, à 11 heures, heure française, qui correspond à midi chez nous, que s'ouvrira à Paris la conférence où doit être réglée la ligne de conduite des cabinets de Paris, de Londres et de Rome à l'égard de l'Allemagne.

M. Eden, qui y représentera l'Angleterre, est déjà arrivé à Paris hier. Le délégué italien est M. Suvich. Les entretiens seront interrompus par le déjeuner que M. Laval offrira à ses hôtes et se poursuivront cet après-midi.

Le gouvernement français, d'abord déconcerté par la rapide décision du cabinet de Londres d'envoyer M. John Simon à Berlin, s'est complètement ressaisi. Il est résolu à user des moyens les plus énergiques pour arrêter l'Allemagne dans la voie de la répudiation du traité de Versailles. La conférence d'aujourd'hui ne restera certainement pas sans effets sur le comportement de sir John Simon dans ses entretiens avec le chancelier Hitler, M. de Neurath, M. von Blomberg et M. Goering, demain, à Berlin.

La pression française est déjà perceptible dans une explication venue de Londres, relative à un propos de sir John Simon devant la Chambre des communes, où il avait fait entendre que, à la suite des entretiens de Berlin, on pourrait convoquer une conférence à quatre où l'Allemagne viendrait s'asseoir entre la France, l'Angleterre et l'Italie.

On avait compris, à Paris, que sir John Simon avait en vue d'inviter l'Allemagne à la rencontre franco-anglo-italienne qui doit avoir lieu dans une ville du nord de l'Italie, qui serait Côme. Cette nouvelle précipitation de la diplomatie britannique à faire plaisir à l'Allemagne avait produit le plus mauvais effet à Paris et ailleurs. Ce matin, Londres fait savoir qu'on l'a mal compris et qu'il ne s'agit nullement d'inviter le Reich à la conférence de Côme. Ce ne serait qu'à une rencontre ultérieure que l'Allemagne pourrait être conviée.

Pendant ce temps, le chancelier Hitler, dans la calme retraite de Wiesbaden, fourbit ses arguments en vue des entretiens avec sir John Simon. Il s'est entouré de son lieutenant, M. Hess, de M. de Neurath, son ministre des affaires étrangères, de M. von Ribbentrop, son ambassadeur privé, de M. Gœbbels, son chef de propagande, et de conseillers militaires.

On prédit que le Führer maintiendra inflexiblement le fait accompli de la reconstitution de l'armée allemande et ne consentira pas qu'elle soit remise en question. Il ne veut pas tenir d'un assentiment des Alliés ce qu'il estime être un droit naturel du peuple allemand. Il est certain que l'acte de force qu'il a accompli lui a valu un accroissement considérable de prestige aux yeux de son peuple et que tous les Allemands, sans distinction, lui sont reconnaissants d'avoir effacé une des plus cruelles humiliations infligées à leur amour-propre.

On présume, en revanche, que le Führer se montrera accommodant sur la question du retour de l'Allemagne à Genève, si elle y est admise sans contestation sur le fait de son réarmement.

\* \*

La revue italienne *Affari Esteri* a fait paraître une étude sur la politique actuelle de la Pologne. On y constate que les courants contraires à la politique de collaboration avec l'Allemagne se font de plus en plus nombreux dans ce pays. Cette amitié germano-polonaise réserve certes plus de surprises et de déceptions que l'entente avec la France, « la nation qui a toujours été un des plus ardents défenseurs de l'indépendance polonaise, même quand la perspective d'une collaboration franco-polonaise apparaissait comme une chimère ».

Ensuite, la revue a relevé quelques indices

qui révèlent un changement d'orientation dans l'attitude de la Pologne, en particulier le commentaire d'un journal officieux de Varsovie dénonçant comme « trop brutale » la tentative de la diplomatie allemande de séparer Londres de Paris.

L'attitude française « d'attente confiante, de compréhension profonde et de patience » est grandement louée. L'auteur de l'article ne croit pas que les différends entre l'Allemagne et la Pologne soient définitivement apaisés. Ils sommeillent seulement, et la France a raison d'attendre son heure. Déjà, les désillusions se font jour à Varsovie, où on s'aperçoit que l'Allemagne n'entend pas reconnaître à la Pologne un rang de grande puissance.

L'article conclut en disant que la Pologne est certes dans une position délicate, mais que c'est une nation jeune et qu'il faut lui faire confiance.

\* \*

La crise ministérielle belge se prolonge. Hier, vendredi, le roi Léopold a demandé en vain à M. Franck, gouverneur de la Banque nationale, de former le nouveau cabinet. Puis il a fait appeler M. Theunis, qui a aussitôt commencé ses consultations. Il ne s'agit pas, en fait, pour le président du Conseil démissionnaire, de constituer un ministère, mais bien de faire, auprès des chefs des trois partis, une enquête rapide et de tirer de ces entretiens les grandes lignes d'un programme économique.

M. Theunis s'est entretenu tout d'abord avec M. Vandervelde, socialiste. A l'issue de la conversation, celui-ci s'est borné à déclarer que, à son avis, le prochain gouvernement ne serait pas présidé par un homme politique.

Hier soir, M. Theunis a eu un entretien avec M. Dens, président du parti libéral, qui lui a exposé les vues de son parti. M. Theunis doit voir encore ce matin, samedi, M. Poulet, catholique. Il pense pouvoir mettre aujourd'hui le roi au courant de la situation. « Peut-être convoquerais-je encore, a-t-il dit, quelques techniciens, qui me renseigneraient sur certaines thèses économiques. En tout cas, je pense que samedi, ce sera le tour du « formateur » de poursuivre le rôle de l'« informateur ».

Dans les cercles officiels de Bruxelles, on affirme une fois de plus qu'il n'est pas question de dévaluer le franc belge ni d'abandonner l'étalon d'or.

Des bruits, qui ont circulé à Londres hier, vendredi, ont reçu un démenti formel. Le fait que M. Franck, gouverneur de la Banque nationale, a décliné la tâche de former le nouveau gouvernement ne peut signifier que la Belgique est sur le point de dévaluer sa monnaie. Au contraire, M. Franck a décliné cette offre parce qu'il estimait que sa place et son devoir étaient à la Banque nationale. Il a d'ailleurs ajouté qu'il était partisan du maintien du franc belge à sa valeur actuelle et qu'il le resterait.

Le bruit a couru aussi que M. Theunis avait démissionné parce qu'il n'avait pas trouvé à Paris l'appui nécessaire en ce qui concerne l'aide économique que la Belgique demandait à la France.

Or, les déclarations faites par les divers ministres à leur retour de Paris, et notamment par M. Gutt, ministre des finances, soulignent que MM. Flandin et Laval ont témoigné de la plus grande bonne volonté en ce qui concerne la nécessité de remédier au malaise belge et qu'ils ont envisagé tout ce qu'il serait possible de faire pour alléger les difficultés du pays ami, et, en conséquence, diminuer la pression qui s'exerçait sur sa monnaie.

On dit même que MM. Flandin et Laval envisageaient d'accorder à la Belgique un cré-

dit de 500 millions de francs. Ce crédit a été refusé, car l'Institut d'émission de Bruxelles se trouve dans une situation technique très forte, puisque sa couverture d'or est d'environ 64 %.

Le bruit a également couru que M. Theunis non seulement avait dû faire face à une opposition tenace alors que sa majorité était instable, mais encore qu'il avait eu des difficultés graves au sein même du cabinet. On visait ainsi M. Franck, qu'on représentait comme un partisan de la dévaluation du franc belge. M. Franck vient d'opposer un démenti catégorique à ces allégations.

### Les actes de Pie XI

Quelque chose de hardi dans les idées, de la promptitude à les réaliser, un regard posé sans cesse sur l'univers pour sonder les désirs, les aspirations et les inquiétudes de chaque peuple, de chaque pays, de chaque région, une résolution ferme d'imposer au monde catholique ce qu'il a décidé, et, en même temps, une mansuétude qui ne se lasse jamais, un accueil plein de bonté qu'on n'oublie plus, telles paraissent être les principales caractéristiques dont est marquée la physionomie du glorieux Pontife régnant.

Il est resté en lui des traces de l'alpiniste d'autrefois. Les horizons qu'il allait chercher en taillant la glace avec son piolet étaient à sa mesure. Il lui fallait leur immensité pour respirer à l'aise. Sans le savoir, il s'habitua, en luttant avec la haute montagne, à livrer le combat à tout ce qui, à travers le monde, cherche à opposer des obstacles aux ordres souverains que ses encycliques transmettent jusqu'aux nations les plus éloignées. Du piédestal du Mont-Blanc, il est monté plus haut encore. Après les marches de glace pour atteindre les sommets, les marches qui l'ont élevé sur le trône pontifical où, représentant de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la terre, il domine et ordonne sans appel.

Depuis son avènement, que de choses changées ! Il s'est libéré de la prison volontaire que ses prédécesseurs avaient habitée. La Providence amenait aussi à Rome un autre homme qui se sentait de force à rénover l'Italie défaillante. Cet homme avait le noble souci de rendre à sa capitale son prestige du temps des Césars. Il rêva de redonner à son pays la grandeur de son passé, son prestige et sa gloire, en inculquant au peuple qui l'habite la foi en lui-même et dans ses destinées. Placé en face de la majesté pontificale, il n'a pas voulu qu'elle subisse davantage l'humiliation imposée depuis plus de cinquante ans par ceux qui l'avaient précédé au pouvoir. Le Pontife et le Chef se sont affrontés et se sont entendus. La question romaine était résolue.

Avec la sainte audace puisée dans la promesse du Christ d'être avec son Eglise jusqu'à la fin des siècles, Pie XI s'élève contre toute nation insurgée contre Dieu. Sans cacher la douleur que lui cause cette lutte à laquelle aucune langue ne devrait pouvoir donner un nom, il se sert de termes sévères pour flétrir les coupables et accueille affectueusement leurs victimes.

Ses encycliques, ses lettres à tel ou tel évêque, ont abordé l'ensemble des principales questions dont se préoccupe le monde. Qu'il s'agisse du mariage, des rapports entre l'employeur et l'employé, de la condition sociale des ouvriers, de la juste rétribution du capital ou des abus de ceux qui en disposent, de l'enseignement religieux dû aux enfants, quelle que soit à ce sujet la manière de voir des gouvernements, il n'a rien laissé dans l'ombre. Aussi voyons-nous partout des catholiques se grouper à l'effet d'étudier ses lumineuses directions afin de mieux se les assimiler.

Ne perdant jamais de vue l'universalité de l'Eglise catholique, il s'est penché avec une insistance remarquable sur le problème de l'évangélisation des peuples encore plongés dans les ténèbres du paganisme. C'est lui qui a donné une impulsion des plus énergiques à la formation des clergés indigènes, seul moyen efficace d'atteindre des milieux obstinément fermés aux missionnaires. Jamais son visage auguste n'a resplendi de plus de joie qu'à la consécration de ses mains des évêques chinois et annamites. Il semble songer sans cesse à l'ardent désir formulé par le Christ, lorsqu'il priait : « Père, qu'ils soient un. » Cette unité voulue par le divin fondateur de l'Eglise, son successeur actuel tend de toutes ses forces à la rendre effective, en élargissant de plus en plus le règne de Notre-Seigneur, pour qu'un jour proche ou lointain, connu de Dieu seul, il n'y ait plus qu'un seul troupeau et qu'un seul pasteur. Aucune puis-

sance humaine ne pourra empêcher ou retarder cet événement. Au contraire, l'humanité sert entre les mains divines d'instrument à la réalisation des desseins et des plans de la Providence. Bossuet l'a magistralement démontré dans son *Discours sur l'histoire universelle*.

Les Papes possèdent, on le sait, l'admirable prérogative d'inscrire de nouveaux noms au catalogue des saints. Faisant suite aux nombreuses canonisations prononcées par ses prédécesseurs, Pie XI a considérablement enrichi ce catalogue de la sainteté. Après avoir promulgué l'Année sainte en l'honneur du dix-neuvième centenaire de la Rédemption, il a voulu augmenter, à la gloire du Crucifié du Calvaire, le nombre des privilégiés de la cour céleste. Sa sollicitude s'est particulièrement portée sur les plus humbles et les plus petits. Il a canonisé Dom Bosco, l'ami des enfants du peuple, l'animateur prodigieux dont les œuvres surgissaient sous ses pas, partout où le portait son désir jamais apaisé de conserver à Dieu les jeunes ouvriers guettés par les mille embûches de leurs milieux. Il a canonisé Bernadette, l'enfant que la Vierge de Lourdes avait choisie, à cause de sa grande simplicité, pour lui apparaître dans son immaculée blancheur, et la faire confidente de ses révélations.

Un geste récent de Pie XI a réjoui les cœurs de tous les fervents de Lourdes. Dans une lettre très remarquée adressée à Mgr Gerlier, évêque de Lourdes, le Saint-Père l'a informé que la clôture de l'Année sainte se ferait à la grotte de Massabielle, là même où la Vierge daigna descendre du haut de son royaume. En avril prochain, pendant trois jours et trois nuits, sans interruption, des messes seront dites en action de grâces et en supplications. Le sacrifice de l'autel, dont l'efficacité est toute-puissante, sera offert pour obtenir de Dieu ce redressement spirituel et matériel dont l'humanité éprouve l'impérieux besoin. Les évêques du monde entier sont appelés à collaborer à cet acte unique dans les annales de la chrétienté. Nul doute que la Cité de Marie ne voie affluer sur les bords du Gave les foules des grands jours. Quel spectacle que celui de ces pèlerins innombrables venus des régions les plus lointaines, unis dans une commune et fervente prière, recueillis dans cette atmosphère de miracle et de foi si particulière à Lourdes, suppliant Dieu d'avoir pitié de son peuple, au nom de leur radieuse Souveraine.

Georges Favre.

### UNE MANIFESTATION PONTIFICALE EN FAVEUR DE LA PAIX

Le bruit court que, à l'occasion du consistoire du 1<sup>er</sup> avril, le Pape, dans son allocution, fera allusion à la situation internationale, invitera les peuples à se comprendre et louera les initiatives de ceux qui travaillent efficacement pour la cause de la paix.

La paix ferait ensuite l'objet d'une encyclique qui serait promulguée à Pâques.

### Nouvelles diverses

La Chambre française a voté par 555 voix contre 9 les accords franco-italiens relatifs à la Tunisie, à la Libye et à l'Erythrée.

M. Pierre Laval, ministre français des affaires étrangères, a reçu, hier vendredi, M. Politis, ministre de Grèce à Paris.

La Diète de Varsovie a adopté, contre les voix de l'opposition, la loi accordant des pleins pouvoirs au président et l'autorisant à promulguer des ordonnances ayant force de loi.

Le ministre des affaires étrangères de Roumanie, M. Titulesco, quittera Bucarest incessamment pour se rendre à Paris, avec arrêt à Belgrade, puis à Bratislava, où il rencontrera M. Bénès.

La Chambre américaine a adopté et renvoyé au Sénat le projet de loi Patman, prévoyant le paiement du *bonus* aux anciens combattants, au moyen d'une émission de deux milliards de dollars, malgré l'opposition de M. Roosevelt.

La commission militaire de la Chambre américaine a approuvé à l'unanimité le projet de loi autorisant le département de la guerre à construire six puissantes bases aériennes pour la défense des frontières.

A la Diète japonaise, M. Hirota, ministre des affaires étrangères, a déclaré que la Mandchourie se prépare à supprimer l'exterritorialité, et qu'elle sera appuyée par le Japon.

Aucune négociation officielle n'a été entamée jusqu'à présent entre la Bulgarie et la Grèce pour le règlement des questions litigieuses entre les deux pays.



## M. Flandin devant le Sénat français

Paris, 21 mars.

C'est au Sénat que les circonstances ont amené M. Flandin à faire connaître le sentiment du gouvernement français sur le geste de l'Allemagne. Pour lui permettre de s'expliquer avec plus d'autorité, l'ordre prévu pour la séance de mercredi fut changé. Au lieu d'entendre en premier lieu les interpellateurs, la Haute-Assemblée écouta d'abord les déclarations du président du Conseil, qui ont recueilli, on le sait, après un débat calme et, par instant, émouvant, une approbation presque unanime.

La manifestation d'union nationale devant le péril renaissant d'une Allemagne désormais puissamment armée s'est donc produite, telle que la souhaitait l'opinion, d'un bout à l'autre du pays. M. de Kérisis, toutefois, interprète de certains milieux où l'opposition à M. Flandin reste intransigeante, lui a reproché de n'avoir pas profité de l'occasion pour réclamer du Sénat un vote explicite sur les deux ans, qui aurait entraîné un vote analogue de la Chambre et rendu stable la prolongation du service militaire. M. Flandin, en effet, au début de son discours, s'est contenté de justifier le recours du gouvernement à l'article 40, en donnant pour raison que cette procédure avait pour avantage d'éviter la discussion et le vote d'une loi nouvelle par le parlement, ce qui n'aurait pu manquer de susciter des controverses ardentes et d'entraîner des lenteurs regrettables.

Mais ce n'est pas dans ces explications que fut l'intérêt principal du discours du président du Conseil. On y trouve, en effet, une réponse qui s'imposait aux reproches adressés à la France par la note allemande de samedi dernier. Au dire de ce document, ce sont les autres signataires du traité de Versailles qui, n'ayant pas tenu leurs engagements de désarmement, sont responsables de l'acte par lequel l'Allemagne s'est publiquement prétendue déliée des siens. Le gouvernement français, en ce qui le concerne, ne pouvait laisser passer pareille affirmation sans y opposer le démenti des faits. Ce sont donc les mesures de diminution de son armée de terre et de mer, prises par la France depuis 1919, que M. Flandin, une fois de plus, a énumérées à la tribune du Sénat. On estimera certainement qu'il était nécessaire qu'il le fit, en vue de remettre les choses au point.

Mais que vont faire maintenant les grandes puissances européennes, à bon droit alarmées des décisions prises par le gouvernement allemand ? L'opinion française, on ne l'ignore pas, n'a pas été satisfaite de la note de protestation du gouvernement anglais. Notre presse a même soutenu cette thèse que le voyage de sir John Simon à Berlin n'avait plus d'objet. Par ailleurs, à en juger par les premières réactions de ses principaux journaux, l'Italie a paru hésitante. Il y a donc eu quelques jours au cours desquels des divergences de vues sur l'attitude à prendre à l'égard de l'Allemagne ont existé entre Londres, Rome et Paris. On peut le regretter, mais on doit aussi se souvenir qu'elles étaient à peu près inévitables, en dépit de la cordialité des relations entre la France, l'Angleterre et l'Italie. Quand un événement grave se produit, il est extrêmement rare que l'accord des gouvernements dont il affecte les intérêts soit immédiat, chacun d'eux ayant sa manière de sentir et de juger, qu'il doit accommoder ensuite à celle des autres.

Telle est la faiblesse de toutes les coalitions, qui, à maints égards, est une force pour un pays comme l'Allemagne qui ne compte que sur lui-même et joue seul sa dangereuse partie.

Ce fut donc un soulagement pour le Sénat d'entendre le président du Conseil lui annoncer les mesures prises par son gouvernement, pour son propre compte : une protestation à Berlin et une démarche à Genève, en même temps que la conférence anglo-franco-italienne de Paris, qui précédera le voyage à Londres de sir John Simon. Il est certain que la diplomatie française a fait un gros effort pour aboutir à ce résultat, qu'on doit considérer comme un premier acte accompli en vue d'arriver au redressement de la situation.

Un autre redressement s'impose aussi, en France, dont on doit être reconnaissant à M. Flandin d'avoir parlé avec une parfaite netteté. « Il est impossible, a dit le président du Conseil, de séparer l'éducation morale du peuple de sa préparation militaire. » Au moment où M. Mallarmé, ministre de l'Instruction publique, est l'objet de rudes critiques, parce qu'il entend réprimer la propagande antipatriotique de certains membres du corps enseignant, un tel langage mérite applaudissements. On demande seulement qu'il soit suivi des actes qu'il appelle.

Du débat qui se déroula, après le discours de M. Flandin, il y a lieu de retenir, outre la vive et éloquente protestation de M. Lémery, sénateur de la Martinique, contre la politique étrangère française, à son avis insuffisamment ferme vis-à-vis de l'Allemagne, les interventions de M. Paul-Boncour et de M. Henry de Jouvenel, réclamant du Sénat qu'il donnât l'exemple de l'union et se rangeât, unanime, autour du gouvernement.

Il est clair que, en ce moment, à la trêve des partis doit s'ajouter l'union nationale, en attendant sans doute l'union sacrée. Sans ces conditions morales obtenues, le but fixé au gouverne-

ment par l'ordre du jour voté au Sénat sera malaisé à atteindre. Il s'agit d'assurer la sécurité nationale tout en sauvegardant la paix. Ce ne peut être l'œuvre que d'une France unanime derrière son Parlement et son gouvernement. L'attitude du Sénat est un premier pas dans cette voie de l'unanimité.

On notera, pour finir, que la presse française se rend parfaitement compte de la gravité de la situation créée par le geste de l'Allemagne. Chacun sait ici que, comme vient de l'écrire M. Jacques Bainville dans *Le Capital*, « seule l'existence d'une coalition résolue serait capable de conseiller la prudence à l'Allemagne et de l'empêcher de passer aux actes ». Mais cette « coalition résolue », il faut, sinon la susciter, du moins l'animer de l'esprit de bonne entente qui, seul, peut la faire vivre. Ce n'est pas une tâche facile et l'Allemagne le sait.

La France en est aussi persuadée. A cette bonne entente, elle a fait dans le passé bien des sacrifices. Elle en fera certainement encore, en particulier pour s'accommoder aux vues de la Grande-Bretagne, parce qu'elle sait bien que la sauvegarde de la paix dépend, pour une très grande part, de la position plus ou moins ferme que prendra ce dernier pays. De son côté, — et c'est un autre aspect très délicat du problème — la Grande-Bretagne sent que la France est tentée de chercher des concours en Russie si elle ne se sent pas suffisamment appuyée par le gouvernement de Londres. Ce n'est pas sans raison que M. Pierre Laval a été autorisé à se rendre à Moscou, dès le mois prochain. Mais on comprend bien, sans que nous ayons besoin d'y insister, qu'une étroite liaison franco-russe comporte aussi des dangers.

E. B.

## Un débat sur l'Algérie au Sénat français

Paris, 22 mars.

Le Sénat a poursuivi la discussion de l'interpellation de M. Violette, républicain-socialiste, sur l'Algérie.

M. Duroux-Freyssineng a dit qu'il était inexact que les améliorations sociales eussent été négligées en Algérie. Il a affirmé que le comité panislamique de Berlin est sous l'autorité directe d'un membre du gouvernement qui lui accorde 20 millions de subventions par an pour la propagande antifrançaise en Afrique du nord.

Cette propagande est menée par une élite instruite qui veut participer à la vie politique pour étendre ses moyens d'action.

En réclamant l'octroi de droits politiques à cette élite antifrançaise, M. Violette encourage involontairement les vues des protestataires, qui, par ailleurs, se réclament du mouvement hitlérien.

M. Gautherot a dénoncé l'existence, à Hambourg et à Berlin, de nombreuses lignes contrôlées par le ministère des affaires étrangères allemand et le ministère de la propagande, et qui fomentent l'insurrection des Arabes. Une association analogue a été créée à Moscou et a son siège à Berlin.

M. Régnier, ministre de l'Intérieur, a rendu hommage à la collaboration loyale des indigènes. La crise a brisé les reins des exploitants. Le gouvernement, d'accord avec la Banque d'Algérie, a envisagé l'organisation de secours et de crédits permettant aux indigènes en chômage d'attendre sans trop de dommage la fin de la crise.

Le Crédit algérien mettra des fonds à la disposition des propriétaires indigènes.

Malheureusement, le communisme a trouvé en Algérie des collaborateurs chez les chefs du mouvement panislamique. Ces derniers ont affirmé au ministre leur attachement à la France. M. Régnier leur a demandé de prouver leur loyalisme par des actes. Il attend qu'ils aient donné cette preuve pour examiner la possibilité de réformes d'ordre politique. En ce qui concerne les droits octroyés aux indigènes, on ne peut aller plus loin qu'en 1919, mais M. Régnier est décidé à assurer effectivement aux naturalisés algériens les mêmes droits qu'à tous les naturalisés français.

L'ordre du jour suivant de M. Lucien Saint a été adopté à l'unanimité, à mains levées : « Le Sénat, approuvant les déclarations du gouvernement, confiant en lui : pour poursuivre en Algérie, tant à l'égard des colons que des populations indigènes, une politique ferme et équitable, indispensable au maintien de l'autorité générale et libérale de la France, pour réaliser rapidement les mesures propres à remédier à la grave crise économique qui sévit aussi durement en Afrique du nord que dans la Métropole, repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour. »

## La casuistique parlementaire en France

Du *Matin* :

Fallait-il annoncer immédiatement que les prochaines classes feraient dix-huit mois et vingt-quatre mois ? Ou fallait-il déposer un bon projet de loi en quatre-vingts et quelques articles rétablissant officiellement le service de deux ans ? Fallait-il faire jouer l'article 40 de la loi de 1928 ? Ou fallait-il forger des textes nouveaux ?

On rougit un peu de voir qu'il y a des citoyens, se disant nationaux, pour discuter à perte de vue ces points de casuistique parlementaire. Détail savoureux : ce sont ceux demandant le plus fort des actes et non des paroles qui déplorent le plus amèrement qu'on n'ait pas institué un interminable débat devant les commissions de la Chambre.

## Le réarmement du Reich

Le rétablissement du service militaire obligatoire en Allemagne a coïncidé avec la journée des morts de la guerre (*Heldengedanktag*), à l'occasion de laquelle une grande parade d'avia-

tion s'est déroulée au-dessus de la capitale. Le lendemain soir, en manière d'exercice de défense contre une attaque aérienne, Berlin a été plongé dans les ténèbres.



Berlin dans les ténèbres  
la lune seule versant ses rayons argentés sur les toits de la capitale du Reich.

## Le « Times » blâmé

Londres, 22 mars.

Dans une lettre au *Times*, un certain nombre de députés, parmi lesquels sir Austen Chamberlain, expriment leurs regrets et leur surprise à la lecture de l'éditorial du *Times* qui a condamné l'action du gouvernement français visant à porter à la connaissance du Conseil de la Société des nations la « violation flagrante » du traité de Versailles par l'Allemagne.

On ne saurait mettre sérieusement en question, poursuit cette lettre, que la réintroduction de la conscription en Allemagne a donné naissance à un malaise aigu et général et que, en conséquence, la France, tant visée particulièrement, ne soit pleinement dans son droit en soumettant le cas de l'Allemagne à la Société des nations.

« Quel est le sens du système collectif ; quelle interprétation peut-on donner au covenant lui-même, si le Conseil n'est pas la cour d'appel par excellence pour connaître d'un traité violé de la façon la plus flagrante ? »

## Réflexions italiennes

Rome, 22 mars.

Commentant la note italienne présentée à Berlin, la *Stampa* écrit :

« Nous aurions compris, sans l'approuver, un geste semblable de M. Hitler, le lendemain du mémorandum Barthou du 17 avril 1934, après lequel les ponts semblaient coupés par l'intransigence française. Depuis lors, les positions ont changé. Dans ses conversations avec MM. Musso-

lini et Simon, M. Laval a fait preuve d'un réalisme profond, conscient des nécessités des temps. L'Allemagne était au courant de cette évolution et la voie suivie par les événements avait eu son adhésion par la communication du 14 février, dans laquelle les accords de Londres étaient acceptés comme base de discussion. La collaboration avec l'Allemagne est un facteur de paix et de tranquillité, — c'est la thèse que nous avons toujours soutenue — mais à la condition que cette collaboration soit loyale. Mieux vaudrait la méfiance avisée qui tient les yeux ouverts et prépare les moyens pour la défense. Les termes du dilemme sont les suivants : collaboration avec l'Allemagne ou contre l'Allemagne.

## Un discours de M. Simon

Londres, 23 mars.

Sir John Simon a prononcé, hier, vendredi, un discours à Gildersome, près de Leeds.

« Représenter l'opinion anglaise comme divisée dans le problème de la paix, ce n'est pas rendre service à la cause de cette dernière, a déclaré le secrétaire d'Etat au Foreign Office. Ceux qui étaient jeudi soir à la Chambre des communes ont pu assister à une démonstration très frappante de l'unité d'esprit qui règne sur ce sujet.

« Nous ne saurions nous mêler à n'importe quelle aventure extérieure à travers le monde, ni nous engager dans la querelle du premier venu. Ce ne serait pas une contribution à la paix et ce serait contraire au solide bon sens du peuple britannique. »

## Les principes éducatifs du Troisième Reich

Berlin, 23 mars.

Au Conseil d'Etat prussien, M. Rust, ministre de l'Instruction publique, a parlé des principes fondamentaux de l'éducation nationaliste-sociale.

« La nouvelle école allemande, dit-il notamment, doit être basée sur le mouvement nationaliste-social. La prochaine génération devra défendre le drapeau nationaliste-social. Notre première tâche consiste à former de nouveaux hommes, et seuls de nouveaux éducateurs peuvent former des hommes nouveaux. La première condition pour la formation d'une jeunesse empreinte de l'esprit nationaliste-social, c'est que le nombre des éducateurs aptes à remplir cette tâche soit suffisant. C'est par là qu'il fallait commencer.

Les Ecoles normales, qui, pour beaucoup, représentent l'école idéale pour la formation des éducateurs, disparaissent maintenant. Elles constituaient une absurdité, car elles mêlaient l'Instruction générale à l'Instruction professionnelle. Cela ne veut pas dire que nous voulons envoyer les instituteurs à l'université. Celle-ci est pour les futurs éducateurs un véritable labyrinthe, et peu nombreux sont ceux qui savent trouver le fil conducteur pour en sortir. Nous devons toutefois donner aux futurs éducateurs la possibilité de puiser à la source même pour leurs travaux. Cette source se trouve au dehors. C'est pourquoi nous avons placé le centre de formation des éducateurs dans de hautes écoles régionales, aux environs desquelles le peuple et la campagne permettent aux jeunes gens de comprendre l'essence de la vie.

« Un second facteur éducatif est fourni par les établissements d'éducation nationale-politique, où l'on forme le caractère par les exercices physiques et l'émulation découlant des concours de gymnastique. »

Pour terminer, M. Rust parla de l'attitude du nationalisme-social envers l'Eglise. « Ni la Réforme, ni la Contre-Réforme, dit-il, n'ont pu conquérir l'Allemagne complètement, et créer ainsi la possibilité d'une religion d'Etat. Le

programme nationaliste-social reconnaît le christianisme positif, mais, étant donné que le peuple allemand est partagé en deux confessions, il ne peut pas exprimer, de ce fait, une profession de foi en faveur du dogme chrétien, mais seulement en faveur du christianisme pratique. Les deux confessions peuvent se rencontrer dans la morale chrétienne, tandis que, dans un dogme, un peuple ne peut que se désunir. Aussi, si l'on veut créer un peuple uni, il faut qu'on fasse oublier le sentiment de la séparation en deux confessions, en renforçant celui de la nationalité commune. Un gouvernement responsable est forcé de diriger l'éducation dans ce sens. »

## Des Russes catholiques arrêtés à Moscou

On nous écrit :

Ces jours derniers, le *Temps* de Paris a publié une dépêche de son correspondant particulier de Moscou annonçant que le commissariat soviétique à l'intérieur avait donné la liste de plusieurs centaines de personnes arrêtées à Leningrad et déportées. Leur crime : elles ont enfreint la loi sur le séjour dans les grandes villes et sur le système du passeport intérieur.

Réduite à cela, l'information est incomplète. Ajoutons donc quelques précisions complémentaires. La vérité est qu'on vit, en ce moment, dans maintes villes russes, entre autres à Moscou, en pleine terreur. Dans les derniers jours de février, on y a arrêté tout un groupe de Russes catholiques qui fréquentaient régulièrement, tout comme d'ailleurs les membres catholiques du corps diplomatique, l'église Saint-Louis.

A Moscou, le Tcheka a confié la surveillance des catholiques à une poignée de mouchards dont les uns sont Polonais d'origine et qui ne vont à la messe que pour épier leurs coreligionnaires et les dénoncer.

Parmi les personnes ainsi arrêtées se trouvent trois ou quatre pauvres femmes déjà âgées, parfaitement inoffensives et dont on se demande à quelle conspiration elles auraient bien pu se mêler.



**L'ABYSSINIE ET L'ITALIE**

Rome, 22 mars.

On mande d'Aden aux journaux : Les nouvelles arrivées de la capitale d'Ethiopie signalent la présence à Addis-Abéba, de l'ancien major Steffen, de la Société allemande Junker, consul honoraire d'Abyssinie à Berlin.

Après Steffen, le nommé Bassewitz est arrivé à Addis-Abéba. Tous deux négocient la livraison d'armes à l'Ethiopie en contrebande.

A la suite d'un accord avec le gouvernement éthiopien, une société germano-éthiopienne a été constituée pour développer les relations commerciales et agricoles et en même temps fournir à crédit des armes au gouvernement d'Abyssinie.

Londres, 22 mars.

On mande d'Addis-Abéba au Daily Telegraph : L'empereur d'Abyssinie a ordonné aux gouverneurs de toutes les provinces de rejoindre leurs postes. La mobilisation n'a pas encore été ordonnée.

L'Abyssinie, qui a soumis le conflit à Genève, est décidée à n'agir que selon les instructions de la Société des nations.

Genève, 23 mars.

M. Suvich, sous-secrétaire d'Etat italien aux affaires étrangères, a adressé, au secrétaire général de la Société des nations, un télégramme dans lequel le gouvernement italien présente certaines observations au sujet de la note éthiopienne que lui a communiquée, le 19 mars, M. Avenol et invoquant l'article 15 du Pacte.

Il n'est pas exact, dit le télégramme, que l'Italie ait mobilisé une classe. L'envoi de troupes italiennes dans les colonies de l'Afrique orientale a été déterminé par la nécessité de pourvoir à leur sécurité et par la situation anormale qui existe sur ces frontières.

Il est inexact, d'autre part, que le gouvernement éthiopien ait réclamé en vain la procédure d'arbitrage. Le gouvernement italien a tenu les engagements pris à Genève, le 19 janvier dernier. C'est ainsi qu'il a proposé la constitution dans la région d'Oual-Oual d'une zone de respect, dont les démarcations ont été retardées à la demande de l'Ethiopie et qu'il a continué à rechercher la solution de l'incident, conformément aux dispositions de l'article 5 du traité de 1928, tant au moyen de communications officielles qu'au moyen de conversations directes, en présentant même de nouvelles propositions d'arrangement du différend.

**AVIATION**

**Un atterrissage forcé d'un avion allemand**

Un avion allemand a été obligé d'atterrir, hier vendredi, à 12 h. 30, dans le voisinage du petit village d'Ottiswil, dans le haut Limpachtal (Argovie). L'atterrissage se fit sans incident. Dans l'appareil, un avion d'école civile, se trouvait un jeune caporal aviateur, qui déclara qu'il faisait un vol d'entraînement, qu'il s'était égaré et avait dû atterrir, la benzine faisant défaut.

On communique officiellement ce qui suit sur cet atterrissage :

Un avion allemand, piloté par un caporal de l'école d'aviation de Kitzingen, près de Würzburg, a atterri le 22 mars, peu avant midi, près d'Ottiswil, district d'Aarberg. L'enquête ouverte par ordre de l'Office fédéral aérien, par les soins d'un capitaine des troupes d'aviation venu en avion à Ottiswil, a permis de constater, comme l'avait déjà fait l'enquête de la police cantonale, que le pilote, un jeune aviateur inexpérimenté, en uniforme, s'était égaré au cours d'un vol de distance effectué sur le sud de l'Allemagne et qu'il se vit contraint d'atterrir où il se trouvait, faute de carburant. L'avion, qui n'était muni ni d'armes, ni d'appareil photographique ni d'autre matériel, est un avion d'école du type Henkel-Kadett, utilisé en Allemagne pour l'entraînement et qui fut déjà présenté en Suisse pour des buts sportifs.

**TRIBUNAUX**

**Un recours socialiste écarté**

A la fin de 1934, l'Union des chômeurs de Lausanne, soutenue par l'Union syndicale, avait décidé d'organiser, au début de la session des Chambres fédérales, une marche sur Berne à laquelle devaient participer avant tout les chômeurs de la Suisse romande. Il s'agissait d'aller exposer leurs revendications sur la Place fédérale. Suivant l'appel lancé par les organisateurs, cette marche devait durer 11 jours environ.

Par arrêté du 29 novembre 1934, le Conseil d'Etat du canton de Vaud avait interdit cette manifestation, en tant qu'elle devait emprunter le territoire vaudois. L'Union des chômeurs et l'Union syndicale de Lausanne ont fait un recours de droit public en demandant que cet arrêté fût déclaré inconstitutionnel. Le Tribunal fédéral a rejeté ce recours.

**Nouvelles financières**

Escher-Wyss

La fabrique de machines Escher-Wyss a terminé l'exercice 1934 par une perte de 287,704 fr., y compris la perte de 1933 reportée à compte nouveau d'un montant de 20,912 fr. Le rapport remarque qu'on a réussi, au cours des premiers mois du nouvel exercice, à recevoir d'avance de commandes de l'étranger, notamment pour les turbines à vapeur, et l'intérêt pour les produits de l'entreprise continue.

**A propos d'un procès de presse valaisan**

De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral :

Ainsi qu'on a pu le lire, le procès de presse, qui a vivement agité en son temps l'opinion publique valaisanne, a eu tout récemment son épilogue au Tribunal fédéral.

Rappelons brièvement les faits :

Dans la période comprise entre les mois d'août 1931 et août 1932, M. Cyrille Pitteloud, alors président du Conseil d'Etat, fut constamment pris à partie, d'une manière violente et haineuse, par le *Courrier de Sion*. Les attaques dirigées contre ce magistrat se rapportaient surtout à la grève des ouvriers du bâtiment et du bois, qui avait éclaté à Sion, en juin 1931, mais qui fut de courte durée, à un discours prononcé au banquet de la colonie italienne à Sion, le 8 novembre 1931, par le conseiller d'Etat Pitteloud, enfin à un incident survenu à propos d'un prêt accordé par la Confédération en 1930, pour venir en aide aux vignerons valaisans.

Le *Courrier de Sion* déclarait notamment que M. Pitteloud, en tant que chef du Département de justice et police, était responsable de la grève séduinoise, qu'il eût pu empêcher s'il avait fait preuve de plus de décision et de compétence, etc. En réalité, il fut établi que M. Pitteloud n'avait eu à s'occuper de la chose qu'alors que la grève avait déjà éclaté et qu'il avait dès lors fait tout ce qui était en son pouvoir pour concilier les parties et pour sauvegarder en même temps la liberté du travail. Les deux parties ont d'ailleurs reconnu par la suite que son attitude avait été absolument correcte.

Dans son discours au banquet de la colonie italienne, le président du Conseil d'Etat aurait dit, d'après le *Courrier de Sion*, que les ouvriers italiens étaient en tous points supérieurs aux ouvriers indigènes. En fait, M. Pitteloud avait tout simplement témoigné à ses hôtes, comme il convenait du reste, une courtoisie aimable. Il avait déclaré que, à certains points de vue, les ouvriers italiens peuvent être supérieurs à ceux du pays, tout en ajoutant qu'il était de son devoir de protéger les travailleurs indigènes contre un afflux trop grand d'étrangers.

Au sujet du prêt consenti en 1930 par la Confédération, il y avait eu au début un malentendu entre le Département valaisan de l'intérieur et le Département fédéral de l'économie publique. On avait cru à Berne que toute la somme en question était destinée à des avances aux vignerons qui ne pouvaient vendre que lentement la récolte de 1929. Au contraire, le conseiller d'Etat Troillet était d'avis qu'un demi-million devait être affecté à une nouvelle construction pour les caves coopératives. A Berne, on se déclara, par la suite, d'accord sur cette répartition du prêt. Cette affaire fit, en novembre 1931, l'objet d'une interpellation au Grand Conseil. M. Pitteloud répondit que la question n'avait pas été discutée officiellement au Conseil d'Etat, de sorte qu'il ne pouvait donner aucun renseignement. Le jour suivant, M. Troillet déclara qu'il avait suffisamment renseigné ses collègues à ce sujet. Sur ce, le *Courrier de Sion* adressa à M. Pitteloud des reproches véhéments, l'accusant d'avoir intrigué contre M. Troillet et payé ainsi d'ingratitude l'appui reçu de lui autrefois.

L'audition des deux membres du Conseil d'Etat non intéressés à ce débat prouva qu'en fait les explications fournies officiellement au sein du gouvernement n'étaient pas suffisamment claires, si bien que M. Pitteloud avait pu, en toute bonne foi, déclarer au Grand Conseil qu'il n'était pas au courant de l'affaire.

Quelques titres donneront une idée du ton de la polémique engagée par le journal séduinois : « Le souriant Janus », « Un démagogue valaisan », « Un joli Monsieur. » Ajoutons que le rédacteur, M. Sauthier, refusa à plusieurs reprises de publier les rectifications de M. Pitteloud.

Ce dernier ouvrit action contre le rédacteur responsable et contre la société anonyme propriétaire du journal, leur réclamant 20,000 francs de dommages et intérêts. Le Tribunal cantonal valaisan, après enquête, admit l'action pour un montant de 5000 francs.

Le Tribunal fédéral, saisi de l'affaire, a confirmé l'arrêt cantonal, essentiellement pour les motifs suivants :

Il est établi, tout d'abord, que les articles en question ont offensé gravement la personne du demandeur. L'allégué des intimés, d'après lequel les articles incriminés auraient visé uniquement le magistrat et le politicien, est sans valeur. En accusant M. Pitteloud d'avoir témoigné une complaisance répréhensible, à l'égard de la main-d'œuvre étrangère, d'avoir dénigré ses propres compatriotes, de s'être laissé aller à des intrigues contre son parti et contre un de ses collègues du Conseil d'Etat, le journal prêtait à l'intéressé un caractère peu sympathique et lui nuisait non seulement en tant qu'homme politique, mais en tant qu'homme privé, dans l'esprit de ses concitoyens. En outre, les attaques n'avaient pas seulement une forme haineuse et choquante, mais on avait affirmé des choses inexacts et dénié à la victime de ces attaques le droit de mettre les choses au point dans le journal.

L'indemnité de 5000 francs allouée peut paraître élevée, mais elle se justifie pleinement si on tient compte non seulement de la gravité de l'offense, mais aussi de la gravité de la faute commise par

les personnes responsables et de l'opiniâtreté avec laquelle l'adversaire de M. Pitteloud a sans cesse repris ses attaques.

La société anonyme propriétaire du journal doit répondre, avec le rédacteur Sauthier, du dommage ainsi causé. Son conseil d'administration a laissé agir librement le rédacteur nommé par lui et n'a fait aucune démarche pour mettre un terme à ses injures répétées. Il s'agit, en l'occurrence, d'une responsabilité de la société comme personne juridique, responsable de l'attitude de son organe, et non pas seulement de la responsabilité de l'employeur pour les actes commis par un employé — ici, le rédacteur en cause —, au sens de l'article 55 du Code des obligations.

**La disparition d'un journaliste antihitlérien**

L'interrogatoire de Hans Wesemann, qui est maintenant en prison préventive à Bâle, sous le soupçon d'avoir attiré à Bâle le journaliste Jacob, pour le remettre aux mains des agents de la Gestapo, n'a apporté jusqu'ici aucune lumière.

Wesemann a reconnu que le premier télégramme demandant à Jacob quand il arriverait à Bâle était de sa main. Mais il conteste catégoriquement avoir envoyé les deux autres télégrammes qui devaient tranquilliser Mme Jacob sur l'absence de son mari. Or, l'écriture des trois télégrammes est absolument semblable. On a l'impression que Wesemann en sait plus qu'il ne veut dire. Pour les autorités suisses, il serait intéressant de savoir si Wesemann a obéi à des ordres et de savoir d'où ces ordres sont partis. Si la clarté était établie sur ce point, il serait possible de porter l'affaire devant la Société des nations.

La femme avec laquelle Wesemann entretenait des relations à Londres et qui lui a fait visite le 17 mars à Ascona sera sans doute conduite vendredi à Bâle.

Par précaution, les autorités policières tessinoises lui ont retiré son passeport.

On mande de Paris que Mme Wesemann s'est empoisonnée, en absorbant une forte dose de véronal. Elle a été transportée à l'hôpital. Son état est peu grave. Mme Wesemann avait reçu jeudi, chez l'un de ses amis où elle habite, une lettre de son mari, datée de Bâle, 10 mars, écrite au lendemain de l'enlèvement. On suppose que c'est la teneur de cette lettre, qui semble impliquer la préméditation de son mari dans l'exécution du rapt, qui a poussé Mme Wesemann à commettre cet acte de désespoir. Elle vivait chez une demoiselle Salomon, sœur du journaliste Salomon, dit Jacob.

Mlle Salomon, qui a déclaré à son arrivée en France exercer la profession d'assistante de laboratoire, a fait deux voyages en Suisse, en octobre 1934 pour y rencontrer des parents, puis en février 1935 pour se rendre aux sports d'hiver.

**M CHARLES GOS A PARIS**

L'alpiniste et écrivain suisse Charles Gos a fait à Paris, sous les auspices du Club alpin français, une conférence avec projections lumineuses au grand amphithéâtre de l'institut océanographique sur l'ascension des Alpes. Le conférencier a été vivement applaudi.

M. Gos a parlé des grands alpinistes, des progrès réalisés dans la technique alpiniste et il a examiné l'influence exercée par les Alpes sur la littérature, la peinture, la musique et l'architecture.

**LE DÉSINDETTLEMENT AGRICOLE**

M. Meyer, conseiller fédéral, chef du Département fédéral des finances, a présenté au Conseil fédéral un rapport sur une conférence qui s'est tenue jeudi, avec les représentants de l'agriculture, en vue de discuter la question de l'abaissement des intérêts hypothécaires et du désendettement de l'agriculture.

Le Conseil fédéral a pris connaissance des explications du chef du Département des finances, puis ouvrit une discussion sur un projet d'arrêté provenant du secrétariat des paysans et concernant l'amortissement de dettes hypothécaires dans la procédure d'assainissement des paysans. Le projet prévoit que la Confédération, pendant dix-huit ans, mettra à disposition dans ce but une somme d'environ 6 millions de francs par année.

Le Conseil fédéral a décidé de charger le Département des finances, le Département de justice et police et le Département de l'économie publique, d'étudier l'affaire et de présenter au Conseil fédéral rapport et proposition à ce sujet.

**Les comptes de Soleure**

Les comptes d'Etat du canton de Soleure de 1934 accusent un déficit de 2,624,534 fr. sur un total de recettes de 17,564,879 fr. et un total de dépenses de 20,189,413 fr. Le budget prévoyait un déficit de 2,484,764 fr., mais au cours de l'exercice, il fallut ajouter encore des crédits supplémentaires s'élevant à 1,460,541 fr.

**LA LOI SUR LA DÉFENSE NATIONALE**

L'organisation militaire modifiée par la votation populaire du 24 février entrera en vigueur, par arrêté du Conseil fédéral, le 1er janvier 1936.

**NOS MUSIGIENS**



M. OTTO BARBLAN, le célèbre organiste et chef d'orchestre de Genève, vient de fêter son 75<sup>me</sup> anniversaire.

**Baisse des taxes postales**

Le Conseil fédéral a pris un arrêté abaissant certaines taxes du service postal. Il s'agit des taxes pour les imprimés ordinaires, des imprimés à l'examen et des imprimés prêtés, les taxes des imprimés sans adresse, les taxes des échantillons de marchandises sans adresse.

Les imprimés ordinaires sont admis jusqu'au poids maximum d'un kilogramme. La taxe des envois de 500 à 1000 grammes est fixée à 25 c.

Les taxes des imprimés à l'examen et des imprimés sont abaissées comme suit :

Envois jusqu'à 50 grammes de 10 à 8 c. ; envois affranchis en numéraire ou à la machine, dont il est déposé en même temps au moins 50 exemplaires pareils ; par envoi jusqu'à 50 grammes de 10 à 6 c. ; par envoi de plus de 50 jusqu'à 100 grammes, de 15 à 10 c.

En outre, les imprimés à l'examen sont admis jusqu'au poids maximum de 1 kilo. La taxe des envois de l'espèce pesant plus de 500 grammes est fixée à 30 c.

Les taxes des imprimés sans adresse sont fixées comme suit : par exemplaire, pour les premiers 10,000 d'une expédition (taxes actuelles), jusqu'à 50 grammes, 3 c. ; plus de 50 gr. jusqu'à 100 grammes, 5 c. ; plus de 100 gr. jusqu'à 250 gr., 10 c.

Par exemplaire, pour les envois de 10,001 à 50,000 gr., 2 1/2 c. jusqu'à 50 gr. ; plus de 50 gr. jusqu'à 100 gr., 4 c. ; plus de 100 gr. jusqu'à 250 gr., 8 c. ; par exemplaire en plus, à partir de 50,000 gr. jusqu'à 50 gr., 2 c. ; plus de 50 gr. jusqu'à 100 gr., 3 c. ; plus de 100 gr. jusqu'à 250 gr., 6 c.

Les taxes des échantillons de marchandises sans adresse jusqu'au poids de 50 gr. sont fixées comme suit : pour les premiers 10,000 d'une expédition, à 5 c. (taxe actuelle), de 10,001 à 50,000 gr. à 4 c., à partir de 50,001 à 3 c.

**La candidature romande au Conseil fédéral**

Au cours d'une réunion tenue hier vendredi, à Lausanne, les députés radicaux romands aux Chambres fédérales ont discuté la question posée par la démission de M. le conseiller fédéral Schulthess et ont décidé de revendiquer pour un candidat romand le siège laissé vacant par le départ de M. Schulthess. Ils ont offert à M. Adrien Lachenal, conseiller national, à Genève, de le présenter aux suffrages du groupe radical des Chambres fédérales. M. Lachenal a réservé sa décision jusqu'à l'ouverture de la session fédérale, lundi 25 mars.

**LA LOI RAIL-ROUTE**

Le comité référendaire contre la loi sur la répartition du trafic a prétendu, dans une circulaire adressée à la presse, que deux juristes consultés, professeurs de droit dans des universités suisses, auraient refusé, malgré l'offre d'un honoraire de 5000 fr. faite par les Chemins de fer fédéraux, de donner leur avis sur la constitutionnalité de la nouvelle loi.

Le comité d'action pour la loi sur la répartition du trafic dit, après s'être renseigné, que cette affirmation est dénuée de fondement.

La direction générale des Chemins de fer fédéraux considérant que la circulaire signée par MM. Béguin, de Genève, Paul Langer, de Gland, et Studli, de Flawil, constitue une atteinte à son honneur, les signataires seront poursuivis devant les tribunaux.

**Nécrologie**

Le professeur Nicolay

On nous écrit : M. le professeur Désiré Nicolay vient de mourir presque subitement, à Martigny, à l'âge de cinquante-huit ans. M. Nicolay était directeur de l'Harmonie municipale de Martigny.



## FAITS DIVERS

### ÉTRANGER

#### La chute de l'hydravion français

Voici quelques détails sur l'accident d'hydravion qui s'est produit jeudi soir dans la presqu'île de Roscanvel, près de Brest :

L'hydravion, qui s'était envolé au début de la soirée, avait déjà évolué à plusieurs reprises au-dessus de la rade de Brest et tout semblait bien aller à bord. L'appareil se dirigeait vers Camaret et prit de l'altitude près du fort des Capucins. Quelques instants plus tard, il s'abattait soudain.

Six personnes se trouvaient à bord, qui ont toutes été tuées. Ce sont un enseigne de vaisseau, deux premiers maîtres, un quartier-maître de manœuvre et deux quartiers-maîtres.

Voici, d'après le récit d'un témoin oculaire, comment se produisit l'accident : l'hydravion volait à assez basse altitude lorsque, tout-à-coup, il parut descendre encore et décrivit une courbe au-dessus du fort. L'accident paraissait inévitable. On crut que l'appareil allait heurter l'un des bâtiments et, soudain, il alla s'écraser à une centaine de mètres du fort, sur un petit talus. Une flamme jaillit. Des habitants se précipitèrent en hâte sur les lieux de l'accident et réussirent à éteindre l'incendie. Puis ils retirèrent une première victime des débris. Quatre autres aviateurs furent successivement sortis des débris de l'appareil et le dernier ne fut retiré que vendredi matin. Les secours étant arrivés sur les lieux, les corps furent transportés à l'hôpital maritime, où ils furent placés dans une chapelle ardente.

C'est le brouillard qui est la cause de l'accident. Le pilote croyait se trouver au-dessus de la mer, en baie de Camaret, quand l'appareil a heurté un talus du fort des Capucins.

#### Un bateau disparu

On éprouve de sérieuses inquiétudes sur le sort du remorqueur australien *Woonda*, parti il y a vingt-huit heures au secours du cargo japonais *Portland Maru* ayant à bord un représentant du Lloyd's et dix-sept hommes d'équipage.

L'équipage du *Portland Maru*, soit 42 hommes, a pu être sauvé par le remorqueur *Wato* qui recherche maintenant le *Woonda*. La tâche du *Wato* est particulièrement délicate en raison de l'état de la mer. Par ailleurs, le *Woonda* n'est pas muni de la radio.

#### Collision d'avions

Hier vendredi, près de Chengteh, dans la province de Jehol (Mandchourie), deux avions se sont heurtés dans le brouillard. Cinq personnes, dont un officier du ministère de la guerre de Mandchourie, ont été tuées.

#### Les survivants d'un naufrage

Le chalutier boulonnais *Duperre*, commandé par le capitaine Malfoy, est entré au port de Boulogne-sur-Mer, ayant à bord le capitaine Cappendeguy et vingt et un hommes de l'équipage de la goélette *Butterfly* de Paimpol.

Cette dernière avait quitté son port d'attache le 28 février pour se rendre dans les eaux islandaises. Le 23 mars, la tempête a arraché une partie du pont et brisé le gouvernail, tandis qu'une lame emporta deux hommes de l'équipage, qui ont coulé à pic.

Pendant plusieurs jours, la goélette *Butterfly* a été désemparée. Elle a été rencontrée le 19 mars par le *Duperre*, de Boulogne, qui a pris à son bord le capitaine et les vingt et un hommes d'équipage. La goélette abandonnée a coulé peu après.

#### Tempête

Une violente tempête sévit sur la mer d'Azof (Russie). Une centaine de pêcheurs ont été poussés au large et on craint qu'ils n'aient tous péri. Plusieurs vapeurs se trouvent également en péril. On n'a jusqu'ici reçu aucune nouvelle à leur sujet.

#### Incendie de forêt

Un incendie, qui a vite pris des proportions considérables, s'est déclaré, hier soir vendredi, dans la forêt domaniale de la Barre d'Auran, commune de Barrême (Basses-Alpes). Le sinistre, qui est activement combattu, risque de détruire cette forêt d'une superficie de 10 hectares.

### SUISSE

#### L'escroquerie au mariage

La police a arrêté à Zurich une ancienne tenancière de restaurant, prévenue d'escroquerie au mariage pour une somme de plus de 10,000 fr. Elle se fit remettre à plusieurs reprises par un homme auquel elle avait promis le mariage de l'argent pour une somme de plus de 10,000 fr., en lui affirmant que ces fonds étaient placés dans son entreprise, qui ne faisait que prospérer. Elle émit également deux traites de plus de 6000 fr. chacune qu'elle ne put payer à l'échéance. Finalement, son bailleur de fonds, voyant ses projets à vau-l'eau, porta plainte.

#### Des cambrioleurs sous les verrous

Vers la mi-Janvier, un vol par effraction était signalé à Berne. Plus de 8000 fr. furent emportés. Une bande de voleurs organisée, actuellement en préventive dans un autre endroit, serait partiellement impliquée dans cette affaire. Deux autres complices ont été arrêtés. Il est vraisemblable que certains membres de cette bande ont d'autres méfaits sur la conscience.

#### Une bande de jeunes voleurs de moins de dix ans

##### De la Feuille d'Avis de Vevey :

Dimanche matin, alors que des membres du Club des luteurs s'entraînaient dans leur local, l'un d'eux constata la disparition de son portemonnaie contenant une somme de 20 à 30 francs en billet et monnaie. La police locale, avisée de ces faits, entreprit aussitôt des recherches pour retrouver l'auteur de ce vol.

Jeudi matin, on amenait au poste un enfant âgé de 9 ans, E. S. Ce n'est qu'après un long interrogatoire que l'enfant a avoué son indélicatesse. Il a déclaré avoir dépensé la monnaie et caché le billet de 20 francs dans un tas de sable à la rue du Clos, où celui-ci fut retrouvé.

Au cours de l'interrogatoire, on se rendit compte que cet enfant n'en était pas à son premier coup, et qu'il était même assez expert en la matière. Il avoua dix vols.

C'est ainsi que lundi, en compagnie d'un camarade de son âge, il s'est emparé du vélo de la pharmacie Vitek et de celui d'une dame, domiciliée à la rue du Collège. Après s'être rendus à Montreux, les deux compagnons abandonnèrent les bicyclettes à La Tour-de-Peilz où on les retrouva.

Un autre jour, le même E. S., de concert avec un autre camarade, s'est introduit dans le garage du bâtiment Nestlé et s'empara de clefs contenues dans une sacoche de bicyclette. Se rendant ensuite dans les bureaux de l'immeuble, ils volèrent du chocolat et des timbres en caoutchouc.

Dimanche, le précoce malfaiteur se rendit au match de football et parvint à saisir une quinzaine de francs dans la caisse, tandis que le caissier était occupé, tout à côté.

Une autre fois ce sont des bouteilles qui furent volées à un marchand de vin ; vingt francs à un garagiste ; dix-huit francs à un coiffeur ; dix francs dans un appartement. Un jour, alors qu'il tentait de soustraire quelques espèces dans la caisse du cinéma Rex, il fut surpris mais réussit à s'enfuir. Un autre jour, s'étant introduit dans un appartement, il fut appréhendé par le locataire alors qu'il venait de mettre la main sur la montre de sa femme. Le volé administra au voleur une sévère correction.

Enfin, des fillettes rencontrèrent, sur leur chemin, l'habile détrompeur et ses copains, qui les soulagèrent de l'argent que leurs parents leur avaient donné pour des commissions.

E. S. a souvent commis ses méfaits avec l'un ou l'autre de ses camarades de son âge, tous comptant moins de dix ans.

#### Un crime à Genève

Un crime a été découvert, hier vendredi, à Genève, place de la Fusterie, dans l'appartement d'une tireuse de cartes, M<sup>me</sup> Emilie Babel-Storp, âgée de cinquante-cinq ans. Un sous-locataire de M<sup>me</sup> Babel, M. Allesio, trouva, à midi, sa logeuse baignant dans son sang. Elle avait cessé de vivre.

La victime avait été tuée avec sauvagerie et ne portait pas moins de dix blessures à la tête, faite avec un instrument contondant ; elle avait en outre la gorge ouverte.

D'après des renseignements de police, la tireuse de cartes possédait chez elle une somme de 50,000 fr. environ.

Le crime doit avoir été commis entre 10 h. et 11 h. et demie, hier matin.

Les recherches faites dans l'appartement de la victime ont permis de retrouver un sac contenant pour 10,200 francs en pièces de deux et cinq francs.

L'enquête a établi, en outre, qu'une somme de 5000 fr. en or, 12,000 fr. en billets et 2500 fr. en menue monnaie, avait disparu.

Le signalement d'un individu suspect a été transmis à toutes les polices.

#### Après une mort suspecte

Récemment, une enquête avait été ouverte sur le décès d'une dame Artho, de Bauwil (Saint-Gall). Elle avait établi que cette dame avait été poussée dans la rivière. Le beau-fils de la victime avait été écroué. On apprend que le beau-fils, Albert Artho, vient d'être trouvé mort dans la cellule. Il s'était pendu au moyen de son mouchoir. Son frère est actuellement malade à l'hôpital.

#### Un carrier tué

M. François Lambelet, âgé de quarante-neuf ans, père de cinq enfants, travaillant dans une carrière, à Burfin (Vaud), a été écrasé, hier vendredi, par un bloc de pierre. Il est décédé à l'infirmerie de Rolle.

### La vie économique

#### Pour les commerçants

Vu le surcroît de travail considérable qui lui incombe, la Division fédérale du commerce publiée dans la *Feuille officielle suisse du commerce* un avis par lequel elle rappelle aux personnes qui désirent obtenir une entrevue à la Division du commerce qu'elles doivent solliciter préalablement, dans l'intérêt de la bonne marche des affaires, une audience par écrit ou par téléphone. Les personnes qui désirent obtenir des renseignements sur les restrictions à l'importation s'adresseront en premier lieu aux organismes chargés de l'application de ces mesures (service des importations, Berne ; Office fiduciaire des

textiles, Zurich, etc.). Dans de nombreux cas, les Chambres de commerce cantonales sont également en mesure de renseigner. Le règlement des paiements par voie de « clearing » est assuré par l'office de compensation (Zurich).

## Echos de partout

#### La détresse d'un prince

Un prince royal se trouve, en ce moment, aux Etats-Unis, dans une misère noire. Il s'agit d'un cousin du roi de Siam qui, comme l'on sait, a renoncé dernièrement à siéger sur le trône de ses ancêtres. Le prince avait été envoyé dans une université américaine pour achever ses études. Il y a un an, quand des troubles éclatèrent dans son pays, le gouvernement l'invita à regagner Bangkok, mais le jeune homme répondit qu'il préférerait continuer à fréquenter ses cours et ne pas être impliqué dans une crise politique assez grave. C'est pourquoi le gouvernement siamois a décidé de supprimer l'indemnité à laquelle il avait droit comme membre de la famille royale. Le prince, qui s'appelle Prasoh Sukhsavasti, se trouve fort ennuyé. Il a demandé des subsides à la direction de l'université qu'il fréquente, mais sa demande n'a pas eu de succès.

Trouvera-t-il une riche héritière qui viendra l'arracher à sa détresse ?

#### Le diagnostic

Une jeune femme, qui porte un grand nom de France, n'était pas satisfaite de sa santé. Elle dormait mal et manquait d'appétit. Elle avait des moments de faiblesse inexplicables.

Elle se rendit chez un médecin. Mais celui-ci, après plusieurs séances, n'était pas encore parvenu à formuler son diagnostic, quand elle lui annonça qu'elle devait partir pour le Midi.

— Qu'à cela ne tienne ! La situation n'est pas urgente. Je vous verrai à votre retour...

Il se trouva qu'à Nice la jeune femme rencontra un peintre, qui lui fit son portrait.

Quand celui-ci fut terminé, elle l'envoya à Paris chez ses parents. Le médecin eut l'occasion de le voir. Longuement, il l'examina, et, tout d'un coup, s'écria :

— Je tiens mon diagnostic.

C'était le peintre qui le lui avait révélé en notant sur la toile certains signes qui, jusque-là, lui avaient échappé. La jeune femme aura peut-être été sauvée par ce tableau.

#### Publicité minimum

Les habitants d'un petit village de la côte espagnole de Galice rêvent de faire de leur humble localité une plage fréquentée. En attendant, ils se contenteraient d'en faire un petit trou pas cher et, à cet effet, ils ont rédigé le prospectus suivant :

« Air très pur, lumière splendide et brillante. Excursions variées. Si la chance nous favorise, nous pourrions offrir, d'ici peu d'années, aux baigneurs, la lumière électrique, le tout-à-l'égoût et un confort capable de contenter les plus exigeants. »

Il y a tant de gens qui annoncent ce qu'ils n'ont pas qu'il faut savoir gré à ces braves Galiciens d'avouer candidement que demain, chez eux, on rasera gratis.

#### Le poète et le contremaître

L'académicien et poète Paul Valéry ne pourra plus se dire qu'il est seul à illustrer le nom qu'il porte.

Au cours d'une visite dans le centre de la France, le ministre français du Travail visitait une usine métallurgique.

En lui présentant les meilleurs contremaîtres de l'établissement, le chef d'entreprise les lui nommait. Devant l'un d'eux, il dit :

— Voici l'un de nos plus anciens chefs d'atelier, Paul Valéry.

— Diable ! fit le ministre en tendant la main à l'ouvrier, vous avez un nom connu !

— Je crois bien, répondit le contremaître avec une fierté ingénue, il y a plus de vingt ans que je travaille ici !

#### Mot de la fin

— Vous aimez la musique moderne ?

— Je l'avale, mais je ne la digère point !

## Pour la langue française

Les avis de décès sont parfois singulièrement rédigés. Supposons que M. Toutard fasse part de la mort de M<sup>me</sup> Toutard-Lebrix, on lit plus loin : Madame et Monsieur Lebrix-Jaffard... puis : Monsieur et Madame Lebrix-Lançon... parce qu'on tient à marquer que M<sup>me</sup> Lebrix-Jaffard est la propre sœur de M<sup>me</sup> Toutard-Lebrix, tandis que, dans le ménage Lebrix-Lançon, c'est M. Lebrix qui est le frère de M<sup>me</sup> Toutard-Lebrix. En un mot, on met le parent naturel avant le parent par alliance. Mais le lecteur comprend bien la relation de parenté sans qu'on se livre à ce remue-ménage qui tantôt place Madame avant Monsieur, ou Monsieur avant Madame. Cette distinction est une subtilité malheureusement en usage dans notre pays. Ailleurs, on écrit simplement en mettant toujours Monsieur et Madame, ce qui est conforme à l'ordre puisque l'homme est le chef de la famille, et que cela lui vaut de pouvoir toujours être cité avant sa compagne.

## FRIBOURG

### Conseil d'Etat

#### Séance du 22 mars

Le Conseil accorde à M. Charles Spycher, fils de Frantz, à Fribourg, une patente de médecin. — Il décide la création d'une école régionale à Ueberstorf.

— Il autorise la commune de Féigny à percevoir des impôts et celle de Ménières à contracter un emprunt.

#### Conférence de M. Piller

Demain dimanche, 24 mars, à 14 h. ½, M. Piller, conseiller d'Etat, fera une conférence publique et gratuite dans la grande salle de l'hôtel de la Couronne, à Sales (Gruyère). Le sujet traité sera : *Le rôle et la mission du canton de Fribourg dans la Suisse*. Chacun, dames et messieurs, y est cordialement invité.

#### Concert du Chœur mixte de Saint-Pierre

On nous prie d'insérer : A la lecture du programme, plusieurs personnes insuffisamment renseignées ont pensé que la part réservée au chœur mixte était bien minime. Il n'en est rien.

Après l'exécution en plain-chant de l'hymne à saint Joseph, le chœur donnera la Cantate de F. de La Tombelle. Cette œuvre, d'allure essentiellement pittoresque, mériterait mieux la désignation d'oratorio. Avec l'adjonction de l'orchestre, elle est susceptible de produire tout son effet par l'évocation des images qu'elle représente. Après l'invocation du début, c'est la Nativité, le massacre des Innocents, la fuite en Egypte, l'atelier de Nazareth, enfin, une prière, pour deux chœurs à quatre voix. Les quatre tableaux du milieu font penser à ces imageries dans lesquelles excellent les peintres du moyen âge. La musique est pleine de couleur et d'effet.

Les auditeurs pourront avoir le texte pour suivre plus facilement l'exécution.

Pour la bénédiction du Saint Sacrement, le chœur mixte a préparé un *O Sacrum convitium* de Bernabei, de l'époque paléstrinienne ; un *Ave Maria*, très expressif, de Boller et un *Tantum* de Tichy, d'harmonisation moderne. Le chœur final est une œuvre très pieuse.

Les amateurs d'exécutions chorales seront donc satisfaits, sans compter que les pièces d'orgue données par M. Sauter, professeur, ne manqueront pas de les charmer aussi.

On peut réserver des places à l'avance au magasin Murith, rue de Romont.

#### Société des cafetiers et restaurateurs de la ville de Fribourg

Hier après midi, vendredi, s'est tenue, sous la présidence de M. Gaston Delley, au restaurant du Gothard, à Fribourg, l'assemblée annuelle des cafetiers et restaurateurs de la ville de Fribourg. Une trentaine de membres étaient présents.

Après la lecture du procès-verbal, faite par le secrétaire, M. Ernest Gendre, il fut procédé à la réception de cinq nouveaux membres.

Le président donna connaissance de son rapport pour l'année 1934. Il parla de la grande manifestation du Tir fédéral, de diverses questions professionnelles qui furent traitées par le comité, des cours organisés par la société, enfin des démarches faites auprès des autorités pour solliciter d'elles quelques améliorations pour la corporation.

Le rapport et les comptes furent adoptés avec vifs remerciements au président et au caissier.

On passa aux nominations. M. Gaston Delley, qui avait occupé le poste de président durant une quinzaine d'années, déclina une réélection. M. Louis Colliard, du café Beau-Site, fut élu président, et M. Bussey, de l'hôtel de la Croix-Blanche, prendra le poste de caissier. Outre ces deux membres, le comité est formé encore des personnes suivantes : MM. Gaston Delley, Ernest Gendre, Hippolyte Rémy, Alexandre Magnin, Léon Rieben, Emile Gamon, François Christen et Louis Cotting.

MM. Cotting, Rudaz et Bertschy ont été désignés comme délégués à l'assemblée cantonale.

En fin de séance, un tarif minimum des consommations fut ratifié ; puis il fut question encore de l'instruction professionnelle des sociétés, et à 17 h. 30 la séance prenait fin.

#### Un taureau furieux

Avant-hier, à Tavel, deux agriculteurs plaçaient un anneau au mufler d'un taureau, qui n'était pas très commode. Au cours de l'opération, l'animal fut rendu furieux, et s'élança contre M. Albin Stritt, qui fut terrassé. M. le docteur Borsinger fut immédiatement requis, et il constata que M. Stritt avait une jambe et une hanche cassées, et de nombreuses autres contusions.

Le blessé fut conduit à l'hôpital des Bourgeois, où il est soigné. Sa vie ne paraît pas en danger.

#### Que d'alevins !

On a déversé dans le lac de Neuchâtel, non loin du port d'Estavayer-le-Lac, 8,600,000 alevins de palée. L'opération s'est faite dans les meilleures conditions possibles. C'est la pisciculture d'Estavayer qui a fourni ce nombre considérable de petits poissons, qui deviendront grands et pourront être pêchés d'ici à une année ou deux. Le pisciculteur est M. Pierre Kaiser, qui s'entend vraiment aux choses de son métier.



**Exposition missionnaire**

La Société de Saint-Pierre Claver pour les missions africaines organise une exposition d'ornements, de linge sacré et d'objets de tous genres, qui vont être expédiés prochainement en Afrique.

Une petite vente d'objets, qui sont moins utiles aux pauvres primitifs, donnera l'occasion d'exercer doublement la charité.

L'exposition sera ouverte dès demain, dimanche, à 2 h., jusqu'au dimanche de la Passion, 7 avril, de 9 h. à 6 h. du soir, et l'entrée est libre.

**Loto des Croisés de Saint-Jean**

Afin de dissiper toute confusion, on nous prie de rappeler que le loto des Croisés de Saint-Jean aura lieu, comme il a été annoncé, le dimanche 31 mars, jour de la mi-carême.

**Corps enseignant de Morat**

On nous écrit :

Après quarante-deux ans de services, M. Théodore Jacky, le musicien et compositeur bien connu, prendra ce printemps sa retraite comme professeur de chant aux écoles de Morat.

C'est, en effet, en 1892 que M. Jacky fut appelé à ces fonctions, qu'il a toujours exercées avec compétence et dévouement. Les deux chorales de Morat (Chœur mixte et Chœur d'hommes) le choisirent comme directeur.

M. Jacky est un musicien de talent qui s'est acquis un rang honorable parmi les compositeurs de chants populaires. A plusieurs reprises, il eut l'honneur de faire partie d'un jury à l'occasion de fêtes de chant régionales, cantonales et même fédérales.

Nos meilleurs vœux accompagnent M. Jacky dans sa retraite.

**Au Conseil général de Romont**

On nous écrit :

Le conseil général de Romont a, dans sa séance de jeudi soir, ratifié une proposition du conseil communal aux termes de laquelle le traitement annuel du caissier de ville sera dorénavant de 4000 fr. à 6000 fr., selon les capacités du titulaire, son âge et ses charges de famille. Cette décision est intervenue à la suite de la démission pour maladie de l'ancien caissier communal, M. Fessler, qui assumait durant trente-cinq années ces fonctions délicates et absorbantes, avec les habitudes d'ordre, de droiture et de ponctualité qui le caractérisent. Le nouveau caissier sera nommé dans la prochaine séance du conseil communal et inaugurera ses fonctions vraisemblablement le 1<sup>er</sup> avril.

Dans cette même séance, le conseil général a autorisé l'autorité communale à procéder à la vente d'une parcelle de terrain sise à l'entrée sud de la ville, en faveur de M. le docteur Fasel, en vue de la construction d'un immeuble. Le marché a été conclu pour le prix de 8000 fr. L'acquéreur s'est en outre engagé à n'ouvrir aucun magasin dans le futur immeuble dans un délai de cinq ans.

**Bienfaisance**

Chacun connaissait à Estavayer-le-Lac, Mme Marie Bondallaz, née Grandjean, qui était une personne d'une grande piété. Elle est décédée il y a quelques jours, et elle a fait par testament les legs suivants : 2000 francs à l'hospice de la Broye, à Estavayer ; 1000 à la Société de Saint-Vincent de Paul des dames d'Estavayer ; 500 fr. aux aspirants à l'état ecclésiastique ; 500 fr. au fonds de construction de l'église de Sainte-Thérèse de Lisieux, à Château-d'Ex ; 300 fr. à la crèche catholique d'Estavayer et 300 fr. au bureau de bienfaisance de cette ville.

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE**

23 MARS												
BAROMETRE												
Mars	17	18	19	20	21	22	23	Mars	17	18	19	20
720								720				
715								715				
710								710				
Moy.								Moy.				
705								705				
700								700				
695								695				
690								690				
685								685				

THERMOMETRE												
Mars	17	18	19	20	21	22	23	Mars	17	18	19	20
7 h. m.	4	7	0	0	1	3	4	7 h. m.	4	7	0	0
11 h. m.	12	8	8	10	12	13	10	11 h. m.	12	8	8	10
7 h. soir	10	12	9	10	9	13	10	7 h. soir	10	12	9	10

Zurich, 23 mars, 8 h. du matin.

Le temps chaud de ces jours derniers a subi un brusque arrêt, cette nuit, par l'arrivée d'un cyclone du nord-ouest sur le continent. Le ciel est couvert et il pleut sur le versant nord des Alpes. La pluie est tombée également en plaine. Il neige un peu sur les hauteurs de plus de 1800 m.

Sur le plateau, la température est descendue de 10 degrés depuis hier vendredi.

**Temps probable**

Zurich, 23 mars, 11 h. du matin.

Tendance à amélioration passagère. Cependant, la situation reste encore instable. Légère baisse de la température.

# Nouvelles de la dernière heure

**La réunion anglo-franco-italienne**

Rome, 23 mars.

S'occupant de la réunion anglo-franco-italienne de Paris, le *Giornale d'Italia* précise que son but a un caractère de consultation et de précision. « La rencontre contribuera à éclaircir les points de vue respectifs des trois puissances qui ne pourront que s'harmoniser sur les principes généraux de la situation et sur l'éventualité de l'utilité d'une attitude commune. Les décisions définitives suivront le voyage de sir John Simon à Berlin et du lord du sceau privé à Moscou et à Varsovie, quand les trois puissances pourront disposer de toutes les données et tous les éléments nécessaires pour une mise au point de la situation et de la ligne de conduite future. Dans cette seconde phase, l'examen des trois puissances s'élargira naturellement et passera du cas particulier allemand au cas de tous les autres pays qui se trouvaient jusqu'ici dans les mêmes conditions que le Reich sans s'être cependant livrés à des réactions autonomes. »

Paris, 23 mars.

A propos de l'entretien Laval-Eden-Suvich, d'aujourd'hui samedi, le *Petit Parisien*, après avoir fait ressortir la parfaite harmonie régnant entre l'Italie et la France, écrit : « Pour conjurer le danger allemand, l'Angleterre et la France diffèrent quant aux méthodes, mais les deux pays sont entièrement d'accord pour estimer que la résurrection de la prédominance militaire du Reich doit être condamnée et empêchée. »

Le *Matin*, affirmant que les conversations d'aujourd'hui samedi seront d'un ordre très général, ajoute qu'elles seront un prélude à la conférence des Trois qui se réunira à Côme et où seront prises les décisions utiles, après qu'aura été connue, à la suite des consultations britanniques à Berlin, Moscou, Varsovie et Prague, la réaction des gouvernements intéressés.

**Un appel du « Temps »**

à une action énergique des Alliés

Paris, 23 mars.

Le *Temps* publie un article important à l'adresse des Alliés. Il écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : si cela devait continuer, c'en serait fait à brève échéance et de l'ordre et de la paix. Demain, l'Allemagne, en dépit d'assurances récentes, peut violer la neutralité de la rive gauche du Rhin ; après-demain, annexer Dantzig ou Mémel ; ensuite susciter en Autriche ou dans les confins allemands de la Bohême un *putsch* nationaliste-social, puis s'attaquer aux pays baltes, ou menacer la Russie. Que l'ordre soit interverti, que tel geste soit différé, telle dérogation présentée, cela n'importe guère. Le programme subversif existe, presque avoué, dont tous les raisonnements du monde et toutes les adjurations ne feront pas se départir le Reich hitlérien.

Seule pourrait le faire réfléchir une manifestation d'énergie, qui ne serait pas purement verbale et qui, de plus, ne constituerait pas une fin en soi, mais s'insérerait dans une politique constructive.

C'est le gouvernement britannique qui, par sa note édulcorée du 18 mars, envoyée à Berlin en contradiction avec les engagements récemment pris, a causé un flottement dont les conséquences eussent pu être graves.

Ce n'a été heureusement qu'un peu de temps perdu.

Parallèlement, la procédure instituée par la France devant le conseil de la Société des nations va suivre son cours. Cette procédure, a-t-on dit, ne peut aboutir qu'à un résultat platonique. C'est possible. Elle n'en constitue pas moins l'unique moyen d'intéresser directement les puissances à l'intérêt limité à la cause que nous défendons. Eût-on négligé ce recours de droit, la force allemande n'aurait-elle pas risqué d'exercer sur plusieurs de ces puissances une attraction dissolvante ?

Tout cela, qui était nécessaire, n'est pas suffisant. La procédure est utile ; l'action est indispensable.

Il est douteux que sir John Simon rapporte de Berlin autre chose que des engagements insuffisants. Il deviendra alors nécessaire aux puissances amies de la paix de prendre certaines initiatives, faute de quoi l'audace allemande risquerait de ne plus connaître de bornes, et les pires catastrophes deviendraient possibles.

Quelles pourraient être ces initiatives ? Avant le voyage de Berlin, il est trop tôt pour les suggérer. Mais ce à quoi il faudra d'abord songer, ce sera évidemment à une mise au point des forces militaires gardiennes de l'ordre européen et à une organisation d'assistance mutuelle collective complétée au besoin par certains accords bilatéraux de garantie ; ce sera peut-être aussi à des mesures d'ordre économique destinées à empêcher l'Allemagne de continuer à ravitailler en matières premières ses industries de guerre.

M. Laval le disait hier matin à la tribune de la Chambre : il faut qu'on sache que la France reste forte et qu'elle ne s'abandonnera jamais. L'Allemagne hitlérienne, par son geste du 16 mars, a entendu soumettre à une double épreuve les puissances amies de la paix : épreuve de solidarité, épreuve de force. Ces puissances, du fait de l'attitude anglaise,

n'ont pas subi sans quelque flottement la première épreuve ; qu'en face de la seconde elles parussent vaciller serait redoutable et peut-être mortel pour la paix, pour l'Europe, pour tout ce que nous aimons.

**Les accords franco-italiens**

Paris, 23 mars.

Le vote de la Chambre française ratifiant les accords signés par MM. Mussolini et Laval à Rome est commenté avec une évidente satisfaction par les journaux italiens. Les déclarations faites au cours du débat par les représentants des principaux groupes parlementaires sont mises tout particulièrement en relief. Le fait que la ratification des accords de Rome a été votée également par les socialistes et par un groupe de nationalistes extrémistes qui, pendant le débat, avaient critiqué plusieurs points des accords de Rome a favorablement surpris plus d'un journal.

Le *Popolo d'Italia* écrit : « C'est pour nous, un motif légitime d'orgueil de constater que, sans distinction de partis, tous les représentants du peuple français ont voulu s'associer à l'hommage rendu par M. Laval à la nouvelle Italie et à son animateur. Ce vote marquera une date non seulement dans les relations entre les deux pays voisins et amis, mais aussi dans l'histoire de l'Europe. Ses répercussions dans le domaine international ne manquent pas d'être profondes et bienfaisantes. »

Paris, 23 mars.

(*Havas.*) — Le *Petit Journal* exprime sa vive satisfaction de la ratification des accords de Rome. « L'énorme majorité, qui équivaut presque à l'unanimité, avec laquelle la Chambre a ratifié, vendredi, les accords de Rome, constitue une grande manifestation nationale, dont l'effet ne manquera pas d'être très vivement ressenti à l'étranger. Tous les groupes politiques ont bien fait ressortir, que les accords de Rome constituent une garantie supplémentaire pour la paix, en déterminant un rapprochement durable entre la France et l'Italie. »

Le *Journal* estime : « Le vote massif ne sera pas inutile dans les négociations en cours à ceux qui parlent en notre nom. »

**Un discours de M. Herriot**

Limours (Seine-et-Oise), 23 mars.

(*Havas.*) — M. Herriot, président du parti radical et radical-socialiste, a pris la parole devant la Fédération radical-socialiste de Seine-et-Oise. Justifiant l'attitude présente du gouvernement, il a déclaré notamment : « Il faut que la France dise au monde entier qu'elle n'accepte pas certains reproches, notamment celui d'avoir armé et surarmé. Et maintenant on irait renier ce que la république a fait pour ramener dans le giron de la fraternité internationale tous les peuples ? Aujourd'hui plus que jamais le reste partisan de tous les rapprochements pourvu qu'ils soient sincères et rien ne me découragera de travailler pour la paix. Au lendemain des récents événements, allons-nous perdre notre sang froid ? » M. Herriot estime par ailleurs que la France a bien fait d'élever des protestations, ne faisant en cela que suivre la politique de la Société des nations. « La protestation élevée à Berlin va peut-être entraîner d'autres résolutions. Toutes les nations ont, aux yeux des Français, des droits égaux. Nous devons suivre, ajouta-t-il, les événements avec sang-froid et conserver l'attitude qui nous vaut la sympathie du monde entier. » Le ministre d'Etat a déclaré enfin qu'il serait criminel de reprocher à la France de s'engager dans une course aux armements. En face des 500,000 hommes composant les effectifs allemands, elle se devait de pratiquer une politique de défense minimum.

**Un ancien ministre anglais fait la leçon au gouvernement**

Londres, 23 mars.

(*Havas.*) — Dans un discours prononcé, hier soir vendredi, à Birmingham, sir Austen Chamberlain a notamment déclaré que, avant de rien annoncer de ses intentions, après la décision allemande, la diplomatie britannique aurait dû exposer clairement ses vues à Paris et à Rome. « Nous ne croyons pas que l'Allemagne veuille la guerre, ajouta l'ancien chef du Foreign Office. Mais il y a une grande différence entre celui qui veut la paix et est résolu à tout faire pour empêcher la guerre et ceux qui veulent la paix à leur manière. Le même esprit germanique d'autrefois vit toujours, celui qui a plongé l'Europe dans la guerre et qui lui a valu non pas seulement de la part de ses ennemis, mais du monde entier, de se voir attribuer la responsabilité de la guerre. L'Angleterre a une telle horreur de voir se répéter les sacrifices et les calamités de la guerre qu'on a tendance, chez elle, à fermer les yeux aux faits désagréables et à ignorer les réalités du monde dans lequel nous vivons. Plus on est violent là où la paix est menacée, a proclamé sir Austen Chamberlain en terminant, plus les puissances qui veulent la paix doivent se rapprocher étroitement. »

**Une souscription pour l'armée allemande**

Berlin, 23 mars.

Une souscription nationale a été ouverte en faveur de l'armée. Les dons affluent au ministère de la Reichswehr, à la Deutsche Bank et à la Diskontgesellschaft.

**Le gouvernement américain se prononce pour l'observation des traités**

Washington, 23 mars.

Au cours d'une conférence de presse, M. Hull a déclaré que le Département d'Etat, se rendant compte de la situation difficile dans laquelle se trouve l'Europe, demande que les Etats-Unis et son peuple utilisent dans la mesure du possible leur influence morale pour encourager la stricte observation de toutes les dispositions des traités.

**L'aviation et la flotte des Etats-Unis**

Washington, 23 mars.

(*Havas.*) — La Chambre discutera, mercredi, le projet ouvrant crédit de 38 millions de dollars pour la création et le développement des bases d'aviation maritime à Pearl Harbour, à Hawaï, sur la côte ouest des Etats-Unis et dans la zone du canal de Panama.

Sur ce chiffre, trois millions seraient consacrés à l'entraînement des pilotes de réserve de l'école d'aviation navale de Pensacola, en Floride. La marine possède actuellement 1000 avions et veut doubler ce chiffre, mais elle ne dispose que de 806 pilotes.

Le budget naval actuellement déposé prévoit également un recrutement de 11,000 hommes pour les équipages de la flotte.

Un autre projet portera de 5499 à 6531 le nombre des officiers de la marine.

Enfin, la sous-commission de l'armée de la Chambre a approuvé la création de six grandes bases d'aviation militaire côtières, sur l'Atlantique nord-est, l'Atlantique sud-est, le Pacifique nord-ouest, l'Alaska, qui seront complétées par d'autres bases à l'intérieur des terres.

**Des documents accusateurs pour Vénizélos**

Athènes, 23 mars.

L'agence d'Athènes publie l'information suivante :

« On annonce la découverte et la saisie à Cavalla d'une correspondance du commandant rebelle Bourdanas, contenant des documents faisant la lumière complète sur l'organisation de l'insurrection. M. Tsaladaris, président du Conseil, a déclaré que la publication de ces documents aura lieu probablement aujourd'hui. Elle montrera, ajouta-t-il, combien est mensongère la déclaration de M. Vénizélos, selon laquelle il prit la tête du mouvement uniquement parce que le gouvernement avait proclamé la loi martiale. Les documents saisis prouvent que le mouvement était préparé depuis le début de janvier dernier et que les chefs de l'insurrection étaient prévenus qu'au plus tôt la saisie des bâtiments de la flotte par les agents de M. Vénizélos, celui-ci lancerait une proclamation annonçant qu'il prenait la direction de l'insurrection. »

**Le gouvernement des Soviets décore**

Moscou, 23 mars.

Le comité central exécutif des Soviets a décidé de décorer de l'ordre de Lénine le commissaire à l'industrie lourde Orjonikidzé, pour avoir amplement accompli le programme de la production de 1934 de l'industrie lourde et pour les progrès qu'il a réalisés dans ce domaine, au point de vue technique.

**Deux fermiers allemands étranglés**

Stettin, 23 mars.

Deux fermiers d'un âge très avancé ont été trouvés étranglés à Koesternitz-Abbau, dans l'arrondissement de Belgard. On n'a aucune trace des auteurs du crime.

**SUISSE**

**Un dérapage tragique**

Genève, 23 mars.

Ce matin, vers 3 h., une automobile pilotée par M. Edmond Diestmann, ayant à bord M. Bruno Stamm, Schaffhouseis, et Mlle Vera Scherbina, a dérapé Quai du Mont-Blanc, a heurté un lampadaire et est allée s'écraser contre les arbres bordant le quai. Un cycliste, témoin de l'accident, avisa la gendarmerie. M. Diestmann fut tué sur le coup. Il avait 30 ans. Mlle Scherbina et M. Stamm ont été transportés à l'hôpital cantonal, celle-là très grièvement blessée, celui-ci légèrement.

**Le vol postal de Lugano**

Lugano, 23 mars.

Après un long interrogatoire, les trois personnes soupçonnées d'avoir commis le vol d'un sac postal contenant 18,600 fr. ont fait des aveux. Ce sont l'employé postal Corti, son fils et son beau-fils, Pianezzi. Le principal organisateur serait le fils Corti. Ils n'ont pas encore dit où ils ont caché la somme volée.

**SOCIÉTÉS DE FRIBOURG**

*Mutuelle.* — Répétition, dimanche 24 mars, à 10 h. 3/4, à l'Orphelinat. Prendre les recueils.

*Revue « Les Bolzes rient ».* — Répétition générale, ce soir samedi, 23 mars, à 20 h., à la Tête-Noire.

*Sous-officiers et Ancienne.* — Dimanche 24 mars, course au chalet Spitalgarterist. Départ à 6 h. 30, au Baromètre.

*F. C. Central.* — Un certain nombre de lots de la soirée du 3 mars n'ont pas encore été réclamés ; prière de les retirer, jusqu'au 31 mars, au local, hôtel du Paon, où la liste des numéros gagnants peut être consultée.



# Le douzième Salon de l'automobile de Genève

## Les suspensions et les freins

Ce qu'on appelle la « bataille des suspensions » continue. La solution des ressorts constitués par des barres de torsion (voir la démonstration au stand Citroën) fait son chemin, comme il fallait s'y attendre. D'autres ingénieurs font appel aux ressorts en hélice ; la majorité reste cependant encore fidèle au ressort à lames multiples.

L'amortisseur est d'un emploi généralisé. Le système primitif des disques de friction fait place aux dispositifs hydrauliques, car il est insuffisant d'adjoindre aux ressorts une résistance constante ; la question exige une étude plus complète si on veut la résoudre d'une manière satisfaisante.

Progrès nets dans le domaine si important du freinage. Point vital, si on accorde quelque attention à la sécurité ; beaucoup de conducteurs, cependant, paraissent faire bon marché de leur vie — en même temps que de celle des autres — si on en juge par le nombre de voitures qui, hélas ! roulent avec des freins mal entretenus ou pas réglés.

Les freins modernes comportent le plus souvent un dispositif dit « servo » qui substitue une énergie mécanique extérieure à l'action directe des muscles sur la pédale ; on utilise fréquemment, à cet effet, soit la dépression, soit l'air comprimé. La commande proprement dite s'effectue par traction sur des tringles ou câbles ; il faut toutefois noter que la transmission hydraulique rencontre un succès de plus en plus grand. Sa souplesse d'adaptation la rend particulièrement commode à monter sur les châssis à roues indépendantes.

On sait le danger qui peut résulter d'un freinage inégalement réparti sur les diverses roues ; pour y parer, un nouvel appareil a fait son apparition. Cet « auto-équilibreur » assure, indépendamment du réglage proprement dit de la commande, l'égalisation des efforts de freinage.

L'efficacité du freinage ne dépend pas seulement de la perfection du mécanisme employé ; elle est en rapport avec le coefficient d'adhérence des bandages sur le sol. De grands progrès ont été réalisés dans ce domaine. Quelques constructeurs de classe annoncent des distances de freinage véritablement exceptionnelles, qu'on aimerait à voir faire l'objet d'un contrôle officiel. Tel engin est, par exemple, donné comme s'arrêtant en 31 mètres à 95 kilomètres-heure et en 90 mètres à 145 kilomètres-heure. De tels résultats eussent été irréalisables, voici peu d'années.

## Les châssis

Le châssis de ces dernières années, ce traçage de poutrelles renforcées par un croisillonement en X, est probablement appelé à disparaître. Une solution originale — qui n'est pas nouvelle — consiste à le remplacer par un gros tube central, qui relie le train-avant et le train-arrière, constituant l'épine dorsale du véhicule. On trouve cette exécution appliquée aussi bien aux voitures légères qu'aux poids lourds. Elle est séduisante, robuste et facile à carrosser. Toutefois, elle présente, pour les engins de tourisme, l'inconvénient de limiter le surbassement du plancher.

Il y a donc maintenant des voitures sans châssis ; la « carrosserie-coque » en tient lieu. Quel besoin de cette ossature pesante, peu rigide dans le sens vertical, dès l'instant que tous les organes mécaniques sont groupés en un bloc compact, disposé à une extrémité du véhicule ? Des techniciens ont compris qu'une voie s'offrait à eux ; ils l'ont suivie.

Cette solution se prête à une séparation des fonctions fort intéressante : deux ensembles distincts, qu'on pourrait dénommer le « bloc-tracteur » (moteur, boîte, transmission, roues à la fois motrices et directrices) et le « bloc-remorqué » (cabine des passagers, bagages et roues de rechange, roues porteuses). En somme, le cheval et la voiture.

La réalisation est simple : à l'avant, le « bloc-tracteur », qui s'attelle par quatre boulons au « bloc-remorqué », spacieux, libéré de tous les obstacles ordinaires : arbre à cardan, différentiel, pont-arrière. (Voir encore Citroën.)

On voit d'ici les applications — et la traction avant s'applique là d'une manière heureuse — : un seul « bloc-tracteur » et plusieurs carrosseries interchangeables.

## Les carrosseries

L'aérodynamisme, nous l'avons dit, est en progrès, aux points de vue scientifique et commode. Tout n'est cependant pas encore parfait. Tel véhicule, dont l'avant est acceptable, continue à montrer deux roues de secours simplement posées sur l'arrière de la caisse : tel autre, dont les lignes arrière sont nettes et presque logiques, présente un avant qui est un fouillis d'organes accrochés au petit bonheur à phares, lanternes, avertisseurs et jusqu'à des barres de haubannage pour les ailes. On pourrait croire qu'on s'est ingénié à accumuler le maximum de protuberances, de saillies et de reentrants, afin d'accroître les tourbillons. Quant à la nécessité d'un dessous continu et rigoureusement plan, il n'est que de se baisser pour constater que cette notion élémentaire est encore méprisée par beaucoup de constructeurs. Après trente ans d'indifférence, les

spécialistes ont compris qu'il était inepte de brûler inutilement de l'essence pour brasser l'air ambiant ; il est certain qu'il n'est pas possible de rattraper en deux ans tout le temps perdu.

Les carrosseries sont maintenant toujours métalliques, avec adjonction parfois d'une ossature de bois, chargée de leur conférer une certaine souplesse. Le résultat est d'assurer une protection meilleure contre les chocs éventuels. Le temps n'est probablement pas éloigné où l'acier devra céder la place aux alliages légers, de densité trois fois moindre.

## Quelques voitures

Un nombreux public défile ces jours au stand Auto-Union (Audi, D. K. W., Horch, Wanderer), où est exposé depuis peu un châssis semblable à celui de la voiture de course avec laquelle Stuck a atteint, en Italie, le 327 km. à l'heure. La conception de ce châssis, due au constructeur Porsche, constitue une grande nouveauté. Le moteur se trouve entre les deux essieux, plus exactement entre le siège du conducteur et l'essieu arrière.

Les roues sont indépendantes, et celles de l'avant sont munies de barres de torsion. Le moteur, de 16 cylindres en V, d'environ 5 litres, a une puissance de 250 C. V.

Un stand très admiré d'Auto-Union est celui de la marque D. K. W. Cette maison s'est spécialisée avec succès dans la fabrication des moteurs à deux temps, lesquels ont l'énorme avantage d'être économiques.

Les châssis sont équipés de moteurs à 2 et à 4 cylindres ce qui correspond à des moteurs à 4 temps de 4 et de 8 cylindres, et possèdent toutes les nouveautés techniques modernes : roues-avant motrices, roues indépendantes avec la roue libre à volonté, graissage central du châssis. L'emplacement est extrêmement long (2 m. 60) pour une petite voiture.

Le modèle 2 cylindres à traction avant, qui est le plus courant, est monté en Suisse, à Altstätten, dans le canton de Saint-Gall.

Nous avons essayé ce modèle avec un conducteur qui passe pour très audacieux, voire pour téméraire. Or, sur la route d'essais, dont nous avons déjà dit les difficultés, nous n'avons jamais senti la moindre inquiétude. C'est dire la stabilité, la facilité de conduite, l'obéissance au conducteur de cette remarquable petite voiture.

La nouvelle 4 cylindres 7 C. V. Opel a toit découvrable est plus élégante, plus spacieuse, plus rapide, plus puissante que jamais, avec roues indépendantes, quatre vitesses et des freins hydrauliques. Le moteur cube 1288 cm<sup>3</sup> développant au frein 24 C. V.

Les ressorts des Opel 4 et 6 cylindres sont à boudin et l'équipement est des plus complets : essuie-glace double, contacteur au pied pour phares, vide-poches à serrure, pare-chocs avant et arrière, sièges avant réglables et ventilation sans courant d'air.

La 6-cylindres, qui ressemble à la 4 sur la plupart des points, est encore améliorée sur l'an passé où elle avait déjà fait sensation. Cubant 1932 cm<sup>3</sup>, elle fournit 36 C. V.

La « Chevrolet Master » 1935 est une 6 cylindres à soupapes en tête, commandées par culbuteurs, d'une cylindrée de 3,30 litres. Son taux de compression, relativement bas pour l'époque, n'est que de 5,6.

Néanmoins, la puissance au frein est de 80 C. V. à 3300 tours. La culasse est d'un type nouveau, où l'emplacement des soupapes et des bougies a été modifié. Aucune « détonation » n'est à craindre, même avec l'essence ordinaire. Pompe à essence, pompe de reprise. Réglage automatique du réchauffage par thermostat. Les soupapes d'échappement sont refroidies par gicleurs d'eau spéciaux. L'huile sous pression est giclée dans chacune des cuillères des têtes de bielles. Le dynamo est ventilé. Boîte « Synchron-Mesh » à 3 vitesses. Roues avant indépendantes.

## L'industrie suisse

Chaque année, le stand Motosacoche (Genève) présente un intérêt marqué, par la variété et la présentation des modèles exposés. On admirera spécialement les motocyclettes 850 cm<sup>3</sup> et 500 cm<sup>3</sup>.

Le petit vélomoteur, qui, l'an dernier déjà, avait obtenu un grand succès, se présente sous une forme plus ramassée. Le moteur qui l'équipe est un petit deux-temps dont la consommation en essence et huile atteint à peine un centime au kilomètre.

Des moteurs Diesel de 6 et 8 C. V., remarquables par leur étonnante économie d'entretien, des moteurs massifs à essence ou à pétrole de 6 à 26 C. V. et une série de petits moteurs 2-temps refroidis par air, de 1 à 8 C. V., complètent l'exposition.

**Souffrez-vous d'un léger refroidissement ? Prenez des bonbons Herbalpina aux herbes des Alpes, de Dr A. Wander S. A., Berne.**

Le stand Condor (Courfaivre) offre toute la gamme de fabrication de la grande marque jurassienne : des bicyclettes au vélomoteur, de la motocyclette au triporteur. La bicyclette à moteur, très agréable, a une cylindrée de 98 cm<sup>3</sup> ; notons encore les 147, 196, 350, 500 et 600 cm<sup>3</sup>, qui marquent bien l'extraordinaire variété d'une construction de grande qualité. Une partie des fortes machines sont montées avec une boîte 4 vitesses. Toutes sont munies de maints perfectionnements, qui en rendent l'emploi plus commode, et, partant, plus agréable.

## Quelques accessoires

Tecalémit expose comme de coutume toute une série de spécialités pour l'automobile, le cycle et l'industrie : antigel ; graisseurs et pompes ; systèmes de graissage central ; lubrifiants, pour châssis, boîtes de vitesses et ponts-arrière ; crics ; clés ; filtres à air et à essence ; robinets ; trousse d'outillage ; pompes à essence (mécaniques ou électriques) ; installations de garage, freinométriques, ponts de graissage et éleveurs, extincteurs, sans oublier l'appareil à « adhésion » dont nous parlions l'autre jour.

Encore un superlubrifiant : le « Mixtrol », qui, mélangé à l'essence, assure le graissage des parties supérieures du moteur ; haut des cylindres, segments supérieurs des pistons, soupapes, économisant la mécanique, économisant aussi huile et essence, et, enfin, donnant au moteur un rendement meilleur, permettant des reprises plus franches. Des attestations flatteuses de Horch (Auto-Union), Adler, Daimler-Benz, Austin, Graham donnent envie d'essayer ce produit à ceux qui ne l'ont pas déjà adopté.

Après la journée populaire de jeudi, qui fut un grand succès d'affluence, la journée d'hier, vendredi, fut plus calme ; ce ne fut plus la foule des curieux, mais bien celle des amateurs de voitures, des acheteurs possibles.

Ça été, hier, aussi, la journée de consultation des exposants par le comité. Après avoir pris connaissance des résultats des sept premières journées et constaté la marche florissante de ce Salon, les exposants ont exprimé leur satisfaction des résultats enregistrés, et, à l'unanimité, se sont déclarés d'accord pour fixer la prochaine exposition, du 20 au 29 mars 1936. Cette date est particulièrement heureuse, car, en raison de celles qui ont été choisies par la Foire de Lyon et la Foire suisse d'échantillons, à Bâle, l'enchaînement est parfait et aucune de ces manifestations ne se portera préjudice.

Dans le domaine pratique, les membres du comité, consultés sur les modifications éventuelles à apporter à l'organisation, se sont déclarés partisans des innovations créées cette année et ont prié leur président, M. Dechevrens, de suivre la même ligne pour 1936.

Parmi les visiteurs de vendredi, on a noté M. Panhard, le réputé constructeur français, ainsi que de nombreuses personnalités du monde de l'automobile. Le total des entrées a atteint le chiffre de 7016.

## PETITE GAZETTE

### Trésors engloutis

Un officier de marine américain, M. Harry Riesenbergh, a réuni une documentation unique sur la situation et la valeur des trésors engloutis dans les profondeurs marines. Le résultat de ses recherches dépasse tout ce que l'on peut imaginer à ce sujet. Sans citer des chiffres, disons avec M. Riesenbergh lui-même qu'une véritable chaîne sous-marine forgée d'or s'étend du cap de Bonne-Espérance jusqu'aux côtes de l'Angleterre, en passant par l'Espagne et la France. A en croire ce spécialiste, on pourrait sauver au moins 75 % de ces trésors, ce qui permettrait de donner du travail à plusieurs milliers de chômeurs. Souhaitons que des hommes audacieux et de bonne volonté sachent profiter de ces suggestions, comme l'ont fait les marins italiens de l'« Artiglio ».

## GARNET DE LA SCIENCE

### La prévention de la cécité

Au début du mois prochain doit se réunir à Londres l'association internationale pour la prophylaxie de la cécité. A cette occasion, le président de cette association, M. de Lapersonne, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris, a exposé l'importance de la réunion internationale. Il a spécifié que, à l'ordre du jour, figurait notamment la classification mondiale de toutes les causes de cécité. On y parlera également des maladies héréditaires de l'organe visuel et de leurs conséquences sociales. Pour donner une idée juste des efforts qui s'imposent à toutes les nations à cet égard, il suffit de rappeler qu'il y a dans le monde actuellement cinq millions d'aveugles et que presque toutes les causes de cette terrible infirmité sont évitables.

## RADIO

### Dimanche, 24 mars

#### Radio-Suisse romande

11 h., musique symphonique et musique de chambre. 12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramophone-concert. 16 h. (de Vevey), orchestre Alexander. 18 h., musique récréative. 19 h., causerie religieuse catholique, par M. l'abbé Theurillat, vicaire à Lausanne. 19 h. 30, musique de chambre. 19 h. 50, nouvelles sportives. 20 h., chansons populaires harmonisées par des compositeurs contemporains. 20 h. 20, Coriolan, de Shakespeare, introduction et lectures par M. René-Louis Piachaud. 21 h. 5, dernières nouvelles. 21 h. 15, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 22 h. 20, les derniers résultats sportifs.

#### Radio-Suisse allemande

10 h. 45, matinée de musique de chambre. 12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 16 h., concert récréatif par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 17 h. 30, musique d'opéras populaires. 19 h. 10, concert par la musique des Postes de Zurich. 20 h., La Traviata, de Verdi.

#### Radio-Suisse italienne

11 h. 30, l'explication de l'Evangile, par don Alberti. 12 h., messe à deux voix, de Dobici. 12 h. 30, concert par le Radio-Orchestre. 16 h. 45, voyage musical à travers la Suisse. 20 h. 30, Carlo Zecchi, pianiste.

#### Stations étrangères

Radio-Paris, 12 h. 45, causerie religieuse, par le R. Père Padé. 13 h. 15, musique variée. 20 h., cirque Radio-Paris. Paris P. T. T., 17 h. 50, concert Pasdeloup. Bruxelles, 18 h., concert du Conservatoire de Mons. Königswusterhausen, 19 h. 10, anciens chants populaires allemands. Heilsberg, 16 h., concert par l'Orchestre de l'Opéra de Königswusterhausen. Vienne, 19 h. 25, L'oiseleur, opérette en trois actes. Budapest, 20 h. 15, concert d'orchestre.

#### Télédiffusion (réseau de Sottens)

6 h. 15 à 8 h. 15, Hambourg, concert du port. 8 h. 15 à 9 h., Radio-Paris, revue de la presse. 9 h. à 9 h. 55, Paris P. T. T., revue de la presse ; concert d'orgue. 14 h. à 16 h., Rennes, Paris P. T. T., musique variée ; informations ; orchestre Locatelli ; théâtre parlé. 23 h. 30 à 1 h., Paris P. T. T., informations ; musique de jazz.

### Lundi, 25 mars

#### Radio-Suisse romande

12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, concert par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 16 h. (de Bâle), concert, émission commune. 18 h., entretien féminin. 18 h. 20, séance récréative pour les enfants. 18 h. 40, musique légère par le petit Orchestre Radio-Lausanne. 19 h. 20, récital de chant par Mme Gisèle Peyron. 19 h. 40, Les pâturages du Jura, par Mme Cernat. 20 h., Souvenirs sur Alphonse Daudet. 20 h. 30, dernières nouvelles. 20 h. 40, L'Arletienne, de Daudet, musique de Bizet.

#### Radio-Suisse allemande

12 h., concert varié (disques). 16 h., émission commune, récital de chant. 19 h. 50, une demi-heure de musique autrichienne. 21 h. 10, concert d'orchestre et de solistes.

#### Radio-Suisse italienne

12 h., concert de disques. 13 h. 5, danses populaires. 19 h. 30, disques. 20 h., retransmission d'une station suisse.

#### Stations étrangères

Radio-Paris, 13 h. 15, musique symphonique. Poste parisien, 23 h., musique de chambre. Strasbourg, 21 h., concert donné par les petits chanteurs de Vienne. Radio-Luxembourg, 21 h. 20, concert varié. Königswusterhausen, 20 h. 15, soirée littéraire et musicale consacrée aux printemps. Stuttgart, 22 h. 20, musique variée. Munich, 22 h. 30, concert consacré à J.-S. Bach. Hambourg, 19 h., concert par l'Orchestre de Stettin. Londres national, 23 h. 5, concert par l'orchestre de la B. B. C. Vienne, 16 h. 30, musique viennoise. 18 h. 25, retransmission de l'Opéra de Vienne : Siegfried, opéra en trois actes, de Richard Wagner.

#### Télédiffusion (réseau de Sottens)

7 h. 15 à 8 h. 15, Francfort, concert matinal. 8 h. 15 à 9 h., Radio-Paris, revue de la presse. 10 h. 30 à 12 h. 25, Grenoble/Lyon-la-Doua, orchestre de la station. 11 h. 30, gramophone-concert. 14 h. à 15 h. 30, Paris P. T. T./Lyon-la-Doua, musique légère. 15 h., le quart d'heure musical. Disques. 22 h. 45 à 24 h., Lyon-la-Doua, concert d'orchestre.

## CALENDRIER

### Dimanche 24 mars

#### III<sup>ème</sup> dimanche de carême

Guérison d'un possédé. — Q'importent les jugements des hommes autour de nous, pourvu que le bien que Dieu nous donne à faire s'accomplisse.

#### Saint GABRIEL, archange

#### Lundi 25 mars

**ANNONCIATION DE LA SAINTE VIERGE.** L'Annonciation est le jour béni où Dieu descendit du ciel pour se faire homme et sauver le monde. L'ange Gabriel fut envoyé à Marie pour lui annoncer le choix que Dieu avait fait d'elle pour être la Mère du Rédempteur.

**RHUMATISMES - GOUTTE - NEURALGIES - DOULEURS APRES FRACTURES**

**15 JOURS DE CURE à : ACQUI**

au GRAND HOTEL DES THERMES, pour Litres 1.100, tout compris

Carnets de billets spéciaux en vente auprès de la Direction des Thermes, Acqui, et les bureaux de voyages en Suisse.

**ITALIE-PIEMONTE**



# FRIBOURG

## Caisse hypothécaire fribourgeoise

Extrait du rapport du conseil de surveillance pour l'exercice 1934 :

Le marché monétaire, qui avait accusé en 1933 une tendance laissant entrevoir la possibilité d'une baisse prochaine du taux hypothécaire, présentait, au début de 1934, des signes de renchérissement à tel point que les emprunts de la Confédération, des cantons et des communes étaient émis à 4 % ou même au-dessus. Les banques en subirent le contre-coup et durent accorder le taux de 4 % pour les conversions et les nouveaux dépôts à terme.

Comme nous étions encore débiteurs d'un fort montant d'obligations et de bons de caisse à 5 % n'échéant qu'en 1934 et 1935, il ne nous fut pas possible d'abaisser à 4 1/4 % le taux de tous nos prêts pour l'exercice en cours.

Les fonds, qui nous sont confiés sous forme d'obligations ou de bons à terme, nous reviennent au 31 décembre 1934 à 4,0664 % contre 4,1919 % au 31 décembre 1933.

Le taux de nos prêts était en 1934 de 4 1/4 % sans commission initiale, pour les nouveaux, et de 4 1/2 % pour les anciens. D'après la loi, la marge prévue entre le taux actif et le taux passif devrait être d'au moins 0,50 %. Elle n'a été pour 1934 que de 0,34 % en moyenne, si l'on prend comme base les taux pratiqués dans le courant de l'année.

Cependant, au vu du résultat obtenu en 1934, le Conseil de surveillance, toujours soucieux des intérêts de nos débiteurs, surtout dans cette période difficile, a estimé le moment venu de mettre les anciens prêts au bénéfice des conditions appliquées aux nouveaux. Dans sa séance du 29 janvier 1935, il a pris la décision d'abaisser de 4 1/2 % à 4 1/4 % le taux de tous les prêts à partir des échéances qui suivront le 1er avril 1935, de sorte que les annuités arrivant à échéance entre le 1er avril 1935 et le 31 mars 1936 payeront encore le 4 1/2 %, mais les suivantes seront à 4 1/4 % jusqu'à nouvel avis.

Cette décision, qui sera favorablement accueillie par nos débiteurs, entraînera une diminution d'environ 100,000 fr. dans les ressources de la Caisse hypothécaire, dont une partie seulement pourra être récupérée par la conversion d'obligations et de bons dépassant le taux de 4 % arrivant à échéance dans le courant de 1935, en tant que les taux pour dépôts à long terme se maintiennent au niveau actuel. Il s'agit d'environ 5,500,000 fr. qui sont encore à 4 1/4 %, 4 1/2 % et surtout 5 %.

Si nous sommes aujourd'hui à même de prêter à 4 1/4 %, alors que les dépôts à long terme nous coûtent en moyenne encore 4 %, nous le pouvons grâce aux importantes réserves dont dispose notre établissement et qui ont été constituées pendant les périodes de prospérité. Nos débiteurs sont les premiers à en bénéficier, et ils ont un intérêt primordial à l'existence et au maintien de ces réserves.

L'arrêté fédéral du 28 septembre 1934 instituant des mesures juridiques temporaires pour la protection des agriculteurs dans la gêne n'est pas précisément fait pour encourager les créanciers à baisser le taux des intérêts à leurs débiteurs. Les bailleurs de fonds sont maintenant obligés de tenir compte des risques supplémentaires que leur font courir ces mesures. Certains articles de l'arrêté, notamment ceux qui concernent la réduction ou la suppression des intérêts, pourraient avoir comme conséquence l'arrêt de la baisse si désirée des taux hypothécaires et la limitation du crédit agricole.

Il ne faut dès lors pas s'étonner si le particulier se désintéresse de plus en plus du placement immobilier, ou si les banques, qui ne sont que les gérants des fonds qui leur sont confiés et dont elles ont à rendre compte, se montrent plus réservées dans l'octroi de prêts.

Il est en tout cas à souhaiter que les autorités fédérales ne prennent pas de nouvelles mesures avant de connaître le résultat de celles qui sont actuellement en vigueur.

Les prêts hypothécaires ont subi une augmentation de 632,780 fr. 40, montant qui correspond approximativement à la diminution de nos fonds publics.

Le nombre des demandes de prêts a été inférieur à celui de 1933 (327 contre 388), mais le chiffre est resté à peu près le même, 6,927,100 fr. contre 6,990,000 fr.

En 1934, nous avons fait 138 nouveaux prêts pour 2,186,850 fr. au lieu de 202 prêts pour 2,330,450 fr. en 1933. Le montant total qui nous est dû par obligations hypothécaires, intérêts courus non compris, s'élève, au 31 décembre 1934, à 44,367,422 francs contre 43,734,641 francs au 31 décembre 1933.

En dehors des fonds sociaux, des réserves, des dépôts d'épargne et des comptes courants à vue et à terme, les capitaux dont nous disposons principalement pour alimenter notre activité de prêts hypothécaires se répartissent comme suit :

Obligations de caisse, 27,148,514 fr. Obligations à long terme, 9,224,500 fr. Total : 36,373,014 fr.

Nous avons émis des nouveaux titres pour une somme de 5,786,496 fr. 80 (7,019,062 fr. 95 en 1933) et remboursés, escomptés ou remplacés par conversion pour un montant total de 6,537,656 francs 35 (7,661,854 fr. 10 en 1933).

Les obligations de caisse et les cédulas à long terme ont subi une diminution de 751,159 francs 55, dont 545,000 fr. proviennent de cédulas à long terme sorties au tirage et dont le remboursement est généralement exigé. Ces cédulas peuvent toutefois être échangées contre des obligations de caisse de 3 à 8 ans au taux du jour.

Comme l'année dernière, nous avons, pour 1934, à enregistrer une augmentation de nos dépôts d'épargne de 384,929 fr. 95 et de 194 carnets. Le public apprécie de plus en plus nos carnets d'épargne, dont la garantie est de premier ordre, puisque tous nos placements hypothécaires sont faits exclusivement sur des immeubles situés dans le canton de Fribourg et dans les limites du 1er rang.

Le mouvement général est de 86,440,345 fr. 20 c., contre 88,790,979 fr. 80 en 1933.

Le chiffre du bilan s'élève à 49,671,816 fr. 10 contre 49,059,177 fr. 60 au 31 décembre 1933.

Le bénéfice net, après déduction des frais généraux, des impôts divers (dont l'impôt fédéral de crise 1re et 2me tranches), des amortissements sur fonds publics et immeubles à vendre, des dons et subsides, s'élève à 407,295 fr. 90 sans le report à nouveau de 1933. Il est supérieur à celui de 1933 qui s'était élevé à 367,843 fr. 60.

La différence provient de la diminution des intérêts passifs.

Augmenté du report de l'année précédente de 115,203 fr. 90, le bénéfice total s'élève à 522,499 fr. 80. Nous avons l'honneur de vous proposer la répartition suivante :

376,963 fr. 35, dividende 6,2827 % sur 6,000,000 fr. ; 10,000 fr., amortissement sur bâtiment de la Caisse : 5000 fr. à réserve pour timbre fédéral sur capital-actions ; 50,000 fr. à réserve supplémentaire ; 80,536 fr. 45 à compte nouveau.

### Un peintre de vitrail fribourgeois

On nous écrit :

L'exposition d'art religieux, actuellement ouverte au Cercle catholique, comprend divers cartons du peintre-verrier Castella.

Les œuvres de M. Castella ressortissent aux lois de l'art dit monumental. Celui-ci exige de procéder par synthèse, tant pour les masses que pour les lignes, ainsi que pour l'art de la couleur. M. Castella plie son expression technique à sa conception esthétique. Le verre a des exigences matérielles qui lui sont propres. La lumière traverse la fenêtre. Il en résulte que les couleurs du prisme ont une action capitale dans le vitrail. Ceci exige une forte accentuation des couleurs fondamentales. La hardiesse, la vivacité de la couleur sont donc ici une nécessité vitale, si l'on peut dire.

L'art monumental ne supporte pas le tracé gracieux, le mouvement raffiné du pinceau, car le vitrail n'est pas combiné pour être vu de près. Il doit éviter tout ce qui est conventionnel ou théâtral. Les visages peuvent être stylisés et les expériences optiques exigent même qu'ils le soient. La connaissance des anciens maîtres verriers peut seule guider les recherches modernes. Les attitudes doivent se détacher des fonds. Elles doivent harmoniser avec la conception générale et les proportions du cadre qui est offert.

M. J. E. Castella connaît parfaitement les exigences du verre et le traitement qui lui convient. Pour lui, la compréhension de l'exigence lumineuse et la clarté sont l'essentiel. On se familiarise, par l'étude, avec ses projets et on se prend à aimer son art si religieux et d'une noble simplicité.

M. Castella sait s'adapter à l'architecture ; il répartit avec justesse les rapports de plans si difficiles à obtenir. Le fait d'avoir été invité à présenter un travail d'ensemble pour la nouvelle et imposante église de Flawil (Saint-Gall), en compagnie de trois autres artistes choisis, prouve qu'on apprécie son œuvre dans une région où l'art monumental est en honneur.

Le visiteur verra avec plaisir ses projets pour Sommentier, Gettnau (Lucerne), Granges et Langnau (Berne).

M. J. E. Castella est un artiste sérieux et sincère, à l'esprit clair, possédant le sens de la couleur harmonieuse et vivante, qui plaît au peuple.

### Pour la béatification de Marguerite Hay

Dons reçus à la Librairie Saint-Paul

- Anonyme, 5 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, N. A. Lucerne, 25 fr. L. K., 2 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 2 fr. E. F. O., 2 fr. O. W., Payerné, 5 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme de La Corbaz, 2 fr. Anonyme, 10 fr. Anonyme de Fribourg, 5 fr. Anonyme du Crêt, 2 fr. Anonyme de Grolley, 5 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme de Marly, 5 fr. Anonyme d'Oberried, 2 fr. J. B., Belfaux, 5 fr. Anonyme, 10 fr. Anonyme de Montet (Broÿe), 2 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme, 1 fr. 10. L. K., 1 fr. P. S., 15 fr. Anonyme de Villarsviriaux, 5 fr. Anonyme de Fribourg, 5 fr. N. F. H., 3 fr. Anonyme de Rossens, 2 fr. Anonyme, 3 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme de Rueyres-Saint-Laurent, 2 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, Villarsel-le-Gibloux, 1 fr. L. B., Vuippens, 5 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme de Pénisier, 2 fr. Anonyme de Léchalles, 5 fr. Anonyme de La Corbaz, 1 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme de Fribourg, 1 fr. Anonyme, 2 fr.

### Conférences de la Grenette

Une conférence de M. Albert Rheinwald

Sous les auspices de la Société des jeunes gens de la paroisse de Saint-Nicolas, M. Albert Rheinwald, écrivain, de Genève, fera, mardi 26 mars, à 20 h. 15, à la salle de la Grenette, une conférence sur un sujet particulièrement intéressant : *Tintoret, ou le drame religieux de Venise*.

Cette conférence avait remporté, au cours de l'hiver, un tel succès à Genève que de nombreuses personnes ne purent trouver place dans la salle de l'Athénée. Aussi est-ce une aubaine pour le public fribourgeois d'entendre à son tour le distingué critique d'art, qui allie à une vaste et profonde culture un talent d'exposition tout à fait remarquable.

M. Albert Rheinwald a publié maints ouvrages d'une fine qualité de pensée et de style : *La lumière sur les terrasses*, où les paysages genevois sont évoqués avec un rare bonheur ; *Equilibres, Pascal ou la dernière croisade*, *Genève ou l'inspiration du poète*, *Les rythmes de l'activité créatrice*, où l'on reconnaît un critique de race, à l'esprit souple et subtil. De tels livres ont valu à M. Rheinwald l'estime des milieux lettrés.

Ecrivain nourri de la moelle des classiques, l'auteur d'*Equilibres* est aussi professeur d'histoire de l'art à l'Ecole des beaux-arts de Genève. Son cours est parmi les plus appréciés de cette institution.

Ajoutons encore que M. Rheinwald a la plus grande sympathie pour Fribourg, dont le charme si particulier a, depuis longtemps, séduit son âme d'artiste. Il se range du reste parmi les bons esprits qui savent rendre hommage à tout ce que l'art doit à l'inspiration chrétienne et à tout ce que l'Eglise, au cours des âges, a fait pour répandre la beauté en même temps que la vérité.

Savant connaisseur de l'Italie antique, médiévale et moderne, et spécialement de Venise, où il fait de fréquents séjours, M. Albert Rheinwald est éminemment qualifié pour traiter le sujet captivant qu'il s'est proposé. Nul doute que, à Fribourg comme à Genève, il ne remporte tous les suffrages.

### Cyclisme

Le Vélo-Club de Fribourg va reprendre son activité et commencera demain, dimanche, par le « cross-country » qui déroulera ses péripéties sur le parcours suivant : départ du café Richemont, Vieux Cimetiére, Miséricorde, sentier du Petit-Romé, Bonnefontaine, étang du Jura, Guinzet, Cormanon, Bois de Cormanon, Villars-sur-Glâne, Daillettes, Fribourg. Le départ aura lieu à 2 heures de l'après-midi et l'arrivée est prévue pour 2 h. 30, ce qui permettra à un nombreux public d'aller se placer sur le parcours pour y suivre l'effort des coureurs qui seront au nombre de vingt-cinq.

Cette course est dotée d'un challenge offert par M. Dévaud, du café Romand, qui sera attribué à celui qui gagnera cette épreuve trois fois en cinq ans.

D'autre part, cette épreuve est la première des sept courses qui comptent pour le challenge des « cigarettes Stella », un superbe objet d'art offert par la maison Laurens de Genève, qui se trouve exposé dans la vitrine de M. Dreyer, magasin de cigares à la rue de Romand.

Ces primes sont bien faites pour stimuler l'ardeur des coureurs du Vélo-Club de Fribourg, et tous les jeunes gens qui désirent prendre part à ce challenge sont priés de se trouver demain dimanche, à 1 h. 30, au café Richemont.

### Les tireurs fribourgeois

La Société de tir de la ville de Fribourg a été chargée d'organiser l'assemblée de la Fédération cantonale des tireurs fribourgeois, qui aura lieu le 31 mars, à 9 h. 45, au Capitole. L'assemblée sera suivie d'un banquet au Terminus.

### Football

Le public se rendra nombreux demain au stade de Saint-Léonard. Un programme de choix lui est offert. Dès 1 h. 1/2 de l'après-midi, une équipe d'Estavayer jouera contre Fribourg II pour le championnat cantonal. A 3 h., débute un match décisif entre Urania-Genève I et Fribourg I. Cette partie sera suivie avec intérêt, car l'équipe locale jouera là une de ses dernières chances pour se maintenir en première ligue. Les Fribourgeois disposent d'excellents moyens, et si l'élan nécessaire est déployé, on peut envisager un beau résultat. L'équipe genevoise, qui vient de subir des pertes sensibles, jouera demain dans une formation entièrement nouvelle et renforcée d'éléments de grande valeur. Pour permettre à tous les sportifs de suivre cette rencontre, les prix des entrées ont été fortement réduits.

Demain matin dimanche, à 10 h., au Stade de la Mottaz, Central II rencontrera Richemont I, pour le championnat suisse de III<sup>me</sup> ligue. Dimanche passé, la victoire était revenue à Richemont I. Central II, qui devra modifier son équipe, l'un ou l'autre joueurs ayant été blessés, pourra-t-il résister aux assauts de son adversaire ? La lutte promet d'être palpitante et elle sera suivie par un nombreux public. L'après-midi, à 3 h. 1/2, Central III jouera contre Guin I.

### Jeunes conservateurs de la Glâne

On nous écrit : Un nouveau groupe de jeunes conservateurs s'est constitué jeudi, dans la paroisse d'Orsonnens. Les jeunes ont répondu très nombreux à l'appel lancé par M. Aloys Sallin, étudiant en droit.

M. le député Page, syndic d'Orsonnens, souhaite la bienvenue aux conférenciers. M. le préfet Bondallaz, qui voulut bien diriger l'assemblée en l'absence du président de district, félicita ses jeunes auditeurs de l'intérêt qu'ils portent à la chose publique. Il exposa ensuite magistralement, d'une part, l'urgence, nécessité de grouper les jeunes dans les cadres de notre parti, et, d'autre part, le développement réjouissant des groupes qui existent déjà dans le district.

Après avoir fait un tableau saisissant de la situation actuelle, il donna la parole à M. le notaire Quartenoud, qui, malgré une besogne écrasante, ne manque pas une occasion d'apporter aux campagnards qui souffrent un peu de la confiance dont ils ont tant besoin. M. Quartenoud exposa d'abord les principes et le programme du parti conservateur. Il montra quelles sont les possibilités d'améliorer la situation de notre agriculture. Cette causerie énergique et réconfortante fut accueillie par des applaudissements enthousiastes.

M. Oberson, président du tribunal, prouva aux jeunes qu'ils doivent être renseignés sur leur parti et sur les grands problèmes du moment. Tous les pays qui ont révolutionné leurs institutions s'occupent ardemment de la formation de la jeunesse. Nous devons, nous aussi, instruire nos jeunes, et cela d'autant plus que nous n'opposons pas aux courants d'idées adverses les théories d'un nationalisme égoïste, mais bien l'enseignement même des encycliques, basé sur la charité évangélique.

A l'issue de la réunion, un comité fut constitué pour diriger le nouveau groupe.

### SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE, 24 MARS

Saint-Nicolas : 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants, chantée, sermon. — 9 h., messe basse, sermon. — 10 h., grand-messe. — 11 h. 1/2, messe basse, sermon. — 1 h. 1/2, vêpres des enfants, catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires, bénédiction. — 8 h., conférence : *La Charité, fondement de la Cité*, par le R. Père Braun, O. P., professeur à l'Université, bénédiction.

Saint-Jean : 6 h. 1/2, communions. — 7 h., messe basse. — 8 h., messe des enfants. — 9 h., messe et instruction pour les fidèles de langue allemande. — 10 h., office. — 1 h. 1/2, Chemin de la Croix, bénédiction. — 7 h. 1/2, prières du carême en allemand.

Saint-Maurice : 6 h. 1/2, messe basse. — 7 h. 1/2, sainte communion. — 8 h. 1/2, messe, sermon en français. — 9 h. 1/2, catéchisme en allemand. — 10 h., messe chantée, sermon en allemand. — 11 h., catéchisme en français. — 1 h. 1/2, vêpres, profession et bénédiction. — 2 h., réunion des Enfants de Marie. — 7 h. 1/2, chapelet, sermon en allemand, bénédiction.

Saint-Pierre : 6 h., 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants et instruction. — 9 h., messe, avec sermon en allemand. — 10 h., messe chantée et instruction. — 11 h. 1/2, messe et instruction. — 1 h. 1/2, catéchisme et bénédiction du Saint Sacrement. — 5 h. du soir, concert spirituel en faveur de l'orgue ; Cantate en l'honneur de saint Joseph, suivie de la bénédiction du Saint Sacrement.

Notre-Dame : 6 h., messe de communion pour les Enfants de Marie de langue allemande. — 7 h., messe basse. — 8 h., messe pour les enfants. — 9 h., grand-messe, sermon en allemand. — 10 h. 1/2, service italien, sermon. — 5 h. 1/2, chant des complies et bénédiction, chapelet en français. — 8 h. 1/2, sermon de carême en allemand, bénédiction.

Collège Saint-Michel : 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe basse et sermon. — 9 h., grand-messe pour les étudiants, sermon. — 1 h. 1/2, vêpres, prières du carême et bénédiction.

R. Pères Capucins : 5 h. 15, 5 h. 45, 6 h. 25, messes. — 10 h., messe basse avec allocution. — 3 h. 1/2, réunion des Sœurs novices. — 4 h., réunion des Sœurs tertiaires.

LUNDI, 25 MARS

Notre-Dame : A l'occasion de la fête de l'Annonciation, la messe de 9 h. sera chantée et suivie de la bénédiction du Saint Sacrement.



**TOUS au STADE**

DIMANCHE 24 MARS, à 15 HEURES

**URANIA** (Genève)

contre

**FRIBOURG**

13 h. 15. Rosla (Estavayer)-Fribourg III.



LES SPORTS

Le championnat suisse de football

Demain, dimanche, vingt et unième journée du championnat suisse de football, deuxième tour, en ligue nationale. Chaux-de-Fonds sera opposé à Bâle (résultat du premier tour : 3 à 2); Servette, à Concordia-Bâle (2 à 1); Young-Boys, à Young-Fellows (1 à 2); Bienne, à Etoile-Carouge (2 à 1); Lugano, à Berne (2 à 3); Nordstern, à Locarno (2 à 0), et Grasshoppers, à Lausanne-Sports (0 à 3).

En première ligue, en Suisse romande, Aarau rencontrera Olten (2 à 1); Montreux, Soleure (0 à 4); Cantonal-Neuchâtel, Old-Boys, (5 à 2), et Fribourg, Urania-Genève (1 à 9). Groupe II : Schaffhouse, Seebach (2 à 3); Kreuzlingen, Lucerne (0 à 2); Saint-Gall, Zurich (1 à 2); Chiasso, Juventus (3 à 2), et Blue-Stars, Brühl (2 à 1).

En seconde ligue, Etoile-Carouge II, Sion (0 à 5); Dopolavoro, Servette II (0 à 0); Sierre, Jonction-Genève (0 à 1); La Tour, Vevey, (0 à 1); Gloria (Le Locle), Xamax (0 à 3).

Troisième ligue : Central-Fribourg II, Riche-mont-Fribourg (premier tour); Neuveville, Morat (4 à 2).

Quatrième ligue : Central-Fribourg III, Guin (0 à 10).

Le football international

A Vienne, demain, dimanche, l'équipe autrichienne de football rencontrera l'équipe italienne. On sait que l'Italie est en tête du classement de la coupe de l'Europe centrale, avec 8 points en cinq matches, devant l'Autriche (7 et 5), la Hongrie (5 et 4), etc.

Pour le championnat de France, à Strasbourg, le Racing-Club Strasbourg sera opposé à Sochaux, la célèbre équipe jurassienne où joue un des frères Abegglen. Ce sera là un match décisif, ces deux équipes étant actuellement en tête du classement à égalité de points.

Les six-jours cyclistes de Paris

Hier, vendredi, à 23 heures, après 72 heures de course, 1703 km. 500 avaient été parcourus. A minuit, le classement était le suivant : 1. Charlier-Deneef, 88 points.

A un tour : 2. Brocardo-Guimbretière, 161; 3. Aerts-Falk Hansen, 148; 4. Ignat-Diot, 144; 5. Pijnenburg-Wals, 103; 6. Magne-Leducq, 68; 7. van Buggenhut-van Vloekon, 50.

A trois tours : 8. Schöen-Lohmann, 132; 9. Lemoine-Dryen, 70; 10. Linari-di Paco, 68. Il reste quatorze équipes en course.

Le tour de France

L'étape Belfort-Evian du tour de France cycliste ayant été scindée en deux demi-étapes, les clubs cyclistes de Genève organiseront l'arrivée au vélodrome de Plan-les-Quates de la demi-étape en ligne : Belfort-Genève. De Genève à Evian, la course sera individuelle; les concurrents partiront isolément du vélodrome.

AUTOMOBILISME

Les créanciers de Citroën

Des créanciers de la maison Citroën, représentant, dit-on, deux cents millions de francs de créances, se sont, comme on sait, constitués en comité de défense et ont, dans une récente assemblée, décidé de n'accepter qu'un concordat qui leur reconnaîtrait 100 % de leur dû.

La prétention, exagérée à première vue, s'explique sans difficulté dès qu'on réfléchit. Les créanciers, fournisseurs de Citroën, sont

aussi fournisseurs d'autres fabricants d'automobiles. Un concordat trop conciliant permettrait à Citroën de prendre, allégé de ses charges financières, une avance excessive sur le marché de l'automobile, aux dépens des concurrents qui ont tenu à payer leurs fournisseurs et leurs dettes.

Voit-on Citroën en déconfiture mais renfloué aux frais de ses prêteurs, mettant en situation difficile ses concurrents ?

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher

Trop engraisser... est dangereux. Commandez aujourd'hui encore une cure de théosmigris... LEOBAL du Dr. Weinreich. Composée de plantes soigneusement choisies, elle renouvelle le sang, agit la digestion et fait disparaître votre graisse superflue. Échantillons gratuits par le fabricant: Pharmacie du Lion à Bâle S. Pour une cure: 1 paquet Fr. 5.00, 2 paquets Fr. 8.00, 3 paquets Fr. 12.00. Dans toutes les pharmacies. Demandez exclusivement le thé LEOBAL du Dr. Weinreich

Se vend aussi sous la forme de dragées nommées « Dragées Leobal du Dr Weinreich » Fr. 4.-, Fr. 6.50, cure entière, Fr. 12.50.

Scieries

ON DEMANDE environ 120 m³ planches et plateaux coffrage 27 et 40 mm., carrelots 10/12, lambourdes 27/60, ainsi que 4 m³ planches sèches, Hme choix, lignées. Ecrire sous chiffres N 4792 L, à Publicitas, Lausanne.

PIANOS

Superbes pianos noirs et bruns, cordes croisées, cadre fer, 1res marques suisses et allemandes, à l'état neuf. 165-3 Au Magasin de Meubles PRINCE, rue des Bouchers, 116, Fribourg.

Foin et regain

A vendre env. 12.000 kg. de foin et regain. Bonne qualité. 11536

S'adresser à Julien Genilloud, à Chandossel.

A LOUER

rue St-Nicolas, appartement de 5 chambres et accessoires. S'adresser : 210, rue de la Préfecture, à Fribourg. 11486

ON DEMANDE JEUNE FILLE

pour aider dans ménage de campagne. 54055 Adresser offres, âge et prix demandé à Mme Louis Gindré, Collex-Genève.

M. Felchlin

rue Grimoux, 12 FRIBOURG tailleur pour hommes et dames demande une apprentie

CUISINIÈRE à gaz

à vendre Fr. 60.- 3 feux, très bon état. 11537 S'adresser dès 18 h. chez Jos. Chatton, rue Gachoud, 1.

On cherche Jeune homme

de 15 à 17 ans, fort et brave, pour faire des courses et travaux faciles. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Vie de famille. 31781 Offres à J. Iten-Merz, commerce de grains, Unterägeri (Zoug).

A VENDRE

bas prix environ 5000 bouteilles verre vert 3 déc., 1000 carafes siphon et petit matériel pour fabrication. Ecrire sous chiffres C 54011 X, Publicitas, Genève.

A enlever

un ou deux camions de terre de jardin. 40396 S'adresser à la menuiserie Emile Richard, Stalden, 143, Fribourg.

A vendre

1 bon char de foin et regain. 40417 S'adresser chez Joseph Imobersteg, Bellaux.

On cherche VACHER

fidèle, et solide dans exploitation agricole moyenne. 31868 Theiler, zum Adler, Richensee (Lucerne).

Il se rit des ondées

car son excellent

impermeable

le protège efficacement



Bel assortiment de modèles

Caoutchouc gris et beige coupe spacieuse

Formes : raglan, croisée avec ou sans ceinture

Fr. 13.- 15.- et jusqu'à 25.-

ESCOMPTE 5 %

VÊTEMENT CLÉMENT

FRIBOURG

18 Rue Lausanne

ON DEMANDE un APPRENTI-SERRURIER

S'adresser sous chiffres P 11523 F, à Publicitas, Fribourg.

A louer pour tout de suite chambre meublée avec ou sans pension. Conditions favorables. S'adresser : Beaugard, 12. 11522

A LOUER

pour le 25 juillet 1935, un bel appartement de 4 grandes chambres, bains, soleil, vue, chauffage central, dépendances et jardin. Pendant la période de chauffage eau chaude. Prix 100 fr. S'adresser : Vignetta, 20a, r.-de-chaussée. 11528

Dimanche, 24 mars, à 17 h. Mardi, 26 mars, à 20 h. 1/4 Eglise paroissiale de Saint-Pierre CONCERT SPIRITUEL au profit du fonds des orgues

Pièces d'orgue, Cantate à Saint Joseph avec orchestre. — Motets divers. Prix des places : Réservées, 4 fr. 1res, 2 fr. 3mes, 1 fr. Location : Magasin Murith, rue de Romont.

Domaine à vendre

Le soussigné offre en vente le DOMAINE qu'il possède au centre du Petit, de la contenance de 10 poses de bon terrain, avec grange à construire habitation), lumière électrique. Pour renseignements et conditions, s'adresser à M. Jolion, caissier, à Farvagny, jusqu'au 1er avril 1935. Pour voir le domaine, je serai à disposition des amateurs le mercredi 27 mars, dès 13 h. 11533 Jos. Paris.

ON DEMANDE

à acheter, sur Fribourg ou les environs, une petite maison avec 3 à 5 poses de terre. S'adresser par écrit sous chiffres P 40393 F, à Publicitas, Fribourg.

Café - brasserie, à Genève,

A REMETTRE

pour cause de maladie. Ecrire sous chiffres M 54074 X, Publicitas, Genève.

A LOUER

appart. de 3-4 pièces, cuisine, avec dépendances. S'adresser : 8, rue Grimoux, 2me étage. 11513

Foin

A vendre quelques chars de foin. 11524 Ed. Cuennet, Cottens

La résurrection de Rama

par GUY THORNE

(Adapté de l'anglais par O'Neves)

A la droite du garage et dominant le parc s'élevaient le donjon et les hauts murs crénelés du vieux château normand recouverts d'une riche parure d'un vert sombre. A la cime des arbres, les pies, occupées de leurs menues affaires de pillage ou de larcin, jacassaient bruyamment. Il semblait impossible de croire qu'un jour si radieux, un tableau si serein puissent être obscurcis par un nuage sombre comme celui qui planait et allait s'épaississant sur le château.

Dans un garage spécial, Staveley trouva sa puissante Rolls-Royce. C'était une voiture de course de soixante chevaux, peinte en gris foncé, longue, parfaite dans ses lignes. C'était le nouveau joujou du docteur. Il possédait déjà une automobile ordinaire de tourisme et un coupé qui lui servait pour ses courses à Londres. Mais il aimait cette machine qui dévorait la route, et il éprouva un sentiment de plaisir en mettant la main au volant et en pressant le bouton de mise en marche. Le monstre soupira, ronronna de satisfaction, et, toujours plus bruyant, contourna, sans se hâter, le fossé du château.

Debout, sous le porche de l'aile construite au temps de la reine Elisabeth, lady Cynthia attendait. Légèrement, elle gagna la place libre près de Staveley et la voiture repartit, semblant glisser le long de l'avenue. Sous les arbres, l'herbe était encore humide de rosée et les daims reposaient, couchés parmi les hautes fougères. — Grâce au ciel, nous pouvons nous éloigner

et secouer ce cauchemar pendant une heure ou deux, dit Cynthia. Est-ce vrai que Rama est mourant, John ?

— Oui, très vrai. Tout sera fini dans quelques heures.

— Je voudrais que ce fût déjà fait. Le pire est encore à passer. Je ne me soucie pas des autres — quoique j'aie pitié de la pauvre lady Langdale et de son mari; ils sont si touchants, les deux pauvres bons vieux sots — mais je redoute pour ma mère la crise qui suivra, et mes sœurs ne sauront que l'aggraver. Si j'osais, John, je partirais, tout de suite, je ferais je ne sais où pour n'être pas témoin de cette farce sinistre. Est-il croyable qu'aujourd'hui, au vingtième siècle, on puisse, avec un cadavre, tenter de telles jongleries ?

Sa voix frissonnait de dégoût, d'irritation. — Eh bien, pourquoi ne vous éloigneriez-vous pas ? demanda Staveley vivement. Vous savez combien mon père serait heureux de vous recevoir pendant quelques jours.

Cynthia secoua la tête :

— Cela me plairait extrêmement, dit-elle; mais je n'ose pas, je ne veux pas m'éloigner à cause de ma mère. Il est certain que, quoi qu'il arrive, je serai la seule personne de la maison ayant gardé son bon sens et un peu de sang-froid. Non, je ne puis pas, vraiment, je ne dois pas.

— Eh bien, dit le docteur, pendant que le gardien, au bas de l'avenue, ouvrait la grande grille pour permettre à l'auto de passer sur la route, oublions tout cela pendant une heure ou deux, chère Cynthia. Je vous ai si peu vue encore ce matin, petite aimée; maintenant, je vous ai tout à moi, mais pour si peu de temps. La jeune fille leva ses grands yeux sur ceux

de son fiancé, et celui-ci put y lire la réponse à ce qu'il sentait lui-même.

La course jusqu'à Norwich n'était que de douze milles; au-dessus du pays plat, on pouvait voir le corps de la cathédrale, bleu dans l'horizon et son mince clocher s'élançant haut dans le ciel. Mais rien autour d'eux, maintenant, ne les occupait; ils étaient l'un près de l'autre, l'un à l'autre, parlant des joies d'un avenir prochain. Quand l'auto enfila les rues de la ville, leurs cœurs avaient recouvré la paix.

Ils se rendirent tout droit à la maison de famille des nurses. La directrice les reçut comme il convient; elle pouvait justement disposer d'une garde-malade, mais qui ne serait prête que dans deux heures.

VI

Depuis sa première enfance, le jeune docteur y était connu. Son père lui-même, lorsqu'il passait à Norwich, ne manquait pas de s'arrêter à l'Auberge de la Reine. C'était plaisir de retrouver les visages connus des valets d'écurie et des domestiques qui ne semblaient jamais vieillir.

Avec la même aisance qu'il fût entré chez lui, John pénétra dans le hall donnant accès au fumoir. C'était un lieu auguste; les barreaux de spiritueux en bois de palissandre, aux merveilleuses poignées et garnitures de cuivre, dormaient sur les étagères. La lumière tombait sur une rangée brillante de pots d'argent, de magnifiques porcelaines de Lowestoff et sur de vieilles gravures représentant des batailles du temps passé.

La dame de comptoir, miss Pithers, avec son éternelle robe de soie noire et sa perruque grise frisée, était assise à sa place habituelle. « Bavard », le perroquet qui occupait déjà une cage pendue à l'intérieur de la fenêtre quand Staveley était enfant, fixa sur lui des yeux perçants qui

semblaient le reconnaître en répétant son inviolable salutation. Tout était familier et amical :

— Ah ! quel plaisir ! dit miss Pithers, en se soulevant pour saluer avec une grâce surannée, c'est une joie pour mes vieux yeux de vous revoir, cher docteur. Il y a si longtemps que vous n'êtes venu. Je le disais justement hier à votre père, lord Lyminster, qui passait à Norwich et est entré prendre une tasse de thé avant de repartir.

— Eh bien, oui, me voilà, miss Pithers ! répliqua Staveley avec bonne humeur. Pour moi aussi, c'est un plaisir de vous revoir, vous paraissez plus charmante que jamais !

— Bon, bon, docteur. Ce n'est pas à moi maintenant que vous devez adresser vos aimables compliments. Un petit oiseau m'a murmuré quelque chose à l'oreille. (Elle tendit sa main parcheminée couverte de bagues.) Et je vous félicite de tout mon cœur, acheva-t-elle.

Staveley comprit très bien ce qu'elle voulait dire. Dès le matin du premier jour de ses fiançailles, il avait écrit à son père pour lui en faire part, et lui annoncer que Cynthia et lui iraient le voir dès qu'il serait libre de quitter le château, et en retour son père lui avait adressé ses vœux et ses félicitations. Puis, le cher bon vieillard s'était hâté de répandre la nouvelle dans la moitié du pays. Mais qu'importait ! Tous ces gens n'étaient-ils pas une sorte de prolongement de leurs familles.

Malgré le charme de la conversation de miss Pithers, Staveley se souvint qu'il n'avait que très légèrement déjeuné.

— Dites donc, miss, interrompit-il à la première pause, je meurs de faim. Ne pourrais-je obtenir quelques sandwiches et un pot de bière dont j'ai gardé si bon souvenir ? (A suivre.)



†

Madame veuve Marie Magnin, à Ursy ;  
Monsieur et Madame Rémy-Magnin et leurs  
enfants, à Vuadens ;  
Monsieur et Madame Magnin-Gavillet, à Ursy ;  
Monsieur et Madame Magnin-Gachet et leur  
fils, à Ursy ;

Monsieur et Madame Périsset-Magnin et leurs  
enfants, à Morat ;  
Monsieur et Madame Magnin-Maillard et leurs  
enfants, à Ursy ;

Monsieur et Madame Gavillet-Magnin et leur  
fille, à Gondo,

ainsi que les familles parentes et alliées, font  
part de la perte douloureuse qu'ils viennent  
d'éprouver en la personne de leur très cher  
époux, père, beau-père, frère, beau-frère et  
parent,

**Monsieur Antonin MAGNIN**

décédé à Ursy, le 21 mars, dans sa 69<sup>me</sup> année,  
après une longue maladie, chrétiennement sup-  
portée, muni des secours de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu à Ursy, le  
25 mars, à 9 h. 30.

†

Monsieur Narcisse Pauchard et ses enfants,  
à Russy ; M. et M<sup>me</sup> Louis Pauchard et leurs  
enfants, à Sâles (Sarine), font part de la perte  
douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la  
personne de

**Monsieur Jules PAUCHARD**

leur cher frère et oncle, décédé dans sa 57<sup>me</sup> an-  
née, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Dompierre, diman-  
che, 24 mars, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Une messe anniversaire de *Requiem* sera dite  
mardi, 26 mars, à 8 h. ½, à la cathédrale de  
Saint-Nicolas, pour le repos de l'âme de

**Monsieur et de Madame  
Théodore von der Weid  
de Hattenberg**

Madame Ignace Kieffer et son fils remercient  
bien sincèrement toutes les personnes qui leur  
ont témoigné de la sympathie dans le deuil  
cruel qui vient de les frapper.

**DEUILS**

En cas de décès, adressez-vous  
à la  
**TEINTURERIE FRIBOURGEOISE**

Dans un délai de 12 heures, nous pou-  
vons vous fournir une teinture de noir-  
deuil de tous vêtements confectionnés  
prêts à être portés.

Les envois postaux reçus le matin sont  
retournés le même soir.  
Magasins : **Rue des Epouses et  
Grand'places, 26, FRIBOURG.**  
Téléphone 7.93.

**Capitole**

Ce soir et demain soir, à 20 h. 30  
Demain, matinée à 15 heures

L'exquise ANNY ONDRA  
avec : René LEFEVRE et ANDRE BERLEY

dans un film qui vous charmera  
tout en vous faisant rire aux larmes

**L'AMOUR EN CAGE**

**Grande mise de bois**

Lundi, 25 mars, dès 13 h. 30, M. le Comte  
de Zurich vendra aux enchères publiques, dans  
ses forêts de Barberêche :

70 moules sapin et foyard, 72 tas de rondins,  
65 tas branches et 500 fagots foyard. Terme de  
paiement. 11416

Rendez-vous des miseurs près de la ferme  
Michel, à la Crausaz.

Par ordre : Pauchard.

Un livre que tout citoyen doit connaître

**La démocratie suisse**

par Phil. Etter  
Conseiller fédéral

Prix de vente : Fr. 1.50

**LIBRAIRIES ST-PAUL -- FRIBOURG**

**Cinéma Royal**

Ce soir, à 20 h. 30  
Demain : Matinée, à 15 h. — Soirée à 20 h. 30

**Harry Baur**

l'incomparable artiste des « NUITS MOSCOVITES »  
dans une magnifique création

**UN HOMME EN OR**

SUZY VERNON avec JOSSELINE GAEL  
PIERRE LARQUEY

Le film que vous irez  
voir cette semaine

**Soumission**

**Maçonnerie et charpente**

Les maîtres d'état maçons et charpentiers intéressés sont convoqués  
sur place à la ferme du « MARAIS », commune de PONT-LA-VILLE  
(fermier M<sup>me</sup> Vve Piller), **vendredi, 29 mars 1935, à 9 heures du  
matin.**

Les soussignés y exposeront verbalement les réparations et amélio-  
rations envisagées à la ferme telles que : construction d'un pont de grange ;  
construction d'une cheminée en briques, chambre à fumer, etc. ; élévation  
du toit du bâtiment ; réparation du four ; construction d'un mur, etc., etc.

Il ne sera pas établi de cahier des charges. 84-6  
Les conditions seront indiquées sur place.

Week, Aebly & Cie, Fribourg.

**ON DEMANDE**

une jeune fille brave et  
honnête, pour aider au  
ménage et servir au café.  
Entrée tout de suite ou  
à convenir. 11510  
S'adresser à la Cantine,  
à Avry-devant-Pont.

**Hôtel du Signal  
CHEXBRES  
ouvert**

dès le 14 avril  
Magnifique situation.  
Vue incompar. Parc,  
forêt. Cuisine réputée.  
Chambres confortables.  
— Prix très modérés.  
Afternoon-Tea. Arran-  
gements pour week-  
end. Salles pour noces  
et sociétés. 280-13

**ON DEMANDE**

un  
**Domestique**

de campagne, sachant fau-  
cher.  
S'adresser à Publicitas,  
Fribourg, sous chiffres  
P 11512 F.

**A VENDRE**

maison de 4 petits appa-  
tements, magasin, et dé-  
pendances. 40412  
S'adresser : Lenda, 138,  
au 3<sup>me</sup>, Fribourg.

**CHERCHE**

**terrain  
à bâtir**

proximité gare ou  
quartier Pérolles.  
S'adresser par  
écrit sous chiffres  
P 11365 F, à Pu-  
blicitas, Fribourg.

**OR**

Argent, platine, rateliers,  
**OR DE DENTS**  
petits objets anciens.

**Timbres poste**  
vieux albums avec tim-  
bres, sont achetés cons-  
tamment à bons prix.

A. K. Lehmann, Berne,  
24, Kirchgasse, près de  
la cathédrale. 3578

**Vente de bois**

Le mardi 26 mars 1935, à 13 h. 30, la  
commune de Lovens exposera en vente par  
voie d'enchères publiques dans la forêt de la  
Buchille : 40 m<sup>3</sup> billons et charpentes, 51 mou-  
les sapin et hêtre et dépouille provenant de la  
coupe. 11526

Rendez-vous des miseurs à la baraque.

Le Conseil communal.

**VOUS AUREZ DU CHIC**

avec le complet de coupe impeccable, du  
meilleur tissu suisse ou anglais et d'un  
prix si avantageux que vous présente  
**R. GUMY, md. tailleur**  
(dipl. Ecole de coupe de Paris)  
Av. des Alpes, 9 Tél. 2.37

**A VENDRE**

5 à 6 chars, de foin et  
regain chez 40397  
Pythoud, à Lovens.

**A LOUER**

aux Daillettes, pour le  
25 juillet, 1 joli appa-  
rtement bien ensoleillé, de  
4 chambres, cuisine, cham-  
bre de bains, véranda vit-  
rée, balcon, jardin et tout  
confort moderne. Prix très  
avantageux. Garage si on  
le désire. 11466  
S'adresser au Café du  
Moléson, Fribourg.

**Abeilles**

A vendre quelques  
ruches D. B. avec hausses  
bâties, prêtes à la récolte.  
S'adresser : Zillweger  
Léon, apiculteur, 11520  
Vignettaz 20a, Fribourg.

**21 poses**

**A VENDRE**

Domaine de 21 poses à  
vendre, dans la Glâne.  
Excellent terrain, bâtiment  
à l'état neuf. Prix avan-  
tageux. Entrée immédiate.  
Pr tous renseignements,  
s'adresser à **Me Joseph  
DESCLOUX, notaire,**  
à Romont. 11485  
Téléph. 17.

**Villa  
A LOUER**

Proximité immédiate de  
la ville. Dépendances, jar-  
din. Confort moderne. Prix  
avantageux. 11485  
S'adresser à MM. Plan-  
tino, entrepreneurs, à Fri-  
bourg.

**15.**

francs  
seulement ce  
confortable  
manteau ciré  
de très bonne  
qualité



Col droit  
ou  
Col revers  
noir, beige ou brun.  
ESCOMPTE 5 %

**VÊTEMENT  
CÉMENT**  
18, Rue de Lausanne  
FRIBOURG

**Coffres-forts**

Beaux coffres-forts, de  
petites et grandes dimen-  
sions, conviendraient pour  
secrétariats de communes  
ou paroisses, administra-  
tions, etc. 165-2  
**Au Magasin de Meu-  
bles PRINCE, rue des  
Bouchers, 116, Fri-  
bourg.**

**Jeune fille**

23 ans, demande place  
de **sommelière** dans  
café ou hôtel sérieux.  
Aiderait au ménage si  
c'est nécessaire. S'adres-  
ser s. chiffres P 30409 F,  
à Publicitas, Fribourg.

**A VENDRE**

une truie portante de  
18 semaines, 3<sup>me</sup> nichée.  
**U. Kolly, Corpataux.**

**Auto  
"Ford"**

Belle occasion, faute d'em-  
ploi, conduite intérieure,  
modèle 1933, 17 C. V.,  
5 places, 2 portes, état  
neuf, avec coffre arrière et  
accessoires. Roulé 25.000  
kilomètres. 9055  
S'adresser : **Mme G. Gi-  
rardet, arch., La Tour-de-  
Peitz (Vaud).**

**A LOUER**

Place de la Gare,  
pour le 25 juillet 1935  
un

**Appartement**

de 6 pièces, éven-  
4 pièces, chauffage gé-  
néral, ascenseur. 11253  
S'adresser à « **LA  
SUISSE** », assur.,  
Place de la Gare, 38,  
Fribourg.

**Boulangerie**

excellente situation  
**A VENDRE**  
S'adr. à A. Frossard,  
Agence Immobilière, Pri-  
bourg. 15-18

Dans chaque maison les

**UNION**

UNION  
Coffrets,  
Coffres-forts,  
Coffres à murer,  
Meubles d'acier.

Demandez le prospectus.  
Fabrique de coffres-forts Union S. A.  
Zurich, Gessnerallee, 36  
Représent. gén. : Dr Gobat, case post. 7511, Lausanne

**Première marque d'huiles d'auto**

Jeune homme introduit dans la branche  
trouverait situation, pour la vente, dans les  
districts de la Glâne, Veveysse, Gruyère et Broye  
fribourgeoise. 11527  
Ecrire : Case postale 64, Fribourg.

**Vente aux enchères  
de bétail**

Mercredi, 27 mars 1935, dès 1 h. ½, le sous-  
signé vendra aux enchères publiques, devant  
son domicile, à **Autigny** : 1 jument très sage à  
deux mains, âgée de 8 ans, 6 vaches bonnes  
laitières, 5 veaux d'élevage, 2 brebis avec  
agneaux, 1 truie prête. 11525  
L'exposant : François Joye.

**Spécialités du Buffet**

du 23  
au 29 mars 1935

Samedi	Cuisses de grenouilles Fines herbes Pommes au beurre	3.—
Dimanche	Cabri des Grisons « Princesse »	3.—
Lundi	La Croûte des Gastronomes	2.50
Mardi	Le Risotto aux Morilles	2.50
Mercredi	La Morue à la Lyon- naise. Pommes Nature	2.50
Jeudi	La Cerveille de Veau « Richelieu »	3.—
Vendredi	La Soupe de Poissons « Muret »	3.—

1<sup>er</sup> étage, Buvette  
Salles pour sociétés  
Fribourg Chs Mayer-Gex

**L'année dernière, l'arrivée des  
Ciments Portland  
« hors trust »**

a provoqué une baisse très importante sur le  
marché suisse des ciments portland, jusqu'alors  
sans concurrence. 11531

**Acheter des ciments « hors trust »**  
c'est contribuer à la lutte contre la vie chère,  
en abaissant le prix de revient de la construction.  
Marchandise livrée directement de l'usine sur le  
chantier par camions de 5 et 10 tonnes dans tout  
le canton.

Dépôt à Fribourg, bâtiment  
**ETABLISSEMENTS DES CHARMETTES**

DEMANDEZ LES PRIX.  
**Auguste DOUGOUD**

Dépositaire-représentant de la Société romande  
des Ciments Portland

FRIBOURG, Vignettaz, 53 Tél. 16.20

Abonnés,  
favorisez dans vos achats les maisons  
qui publient des annonces et réclames  
dans notre journal !





### Ce n'est pas tout:

Maintenant que les voilà retapés, vous allez les soigner comme il faut, et bien des fois encore ils pourront être ressemelés. De préférence... employez Selecta, cette bonne crème, sans acide. Il y a 25 ans que je la connais.

# Selecta

c'est l'éclat!

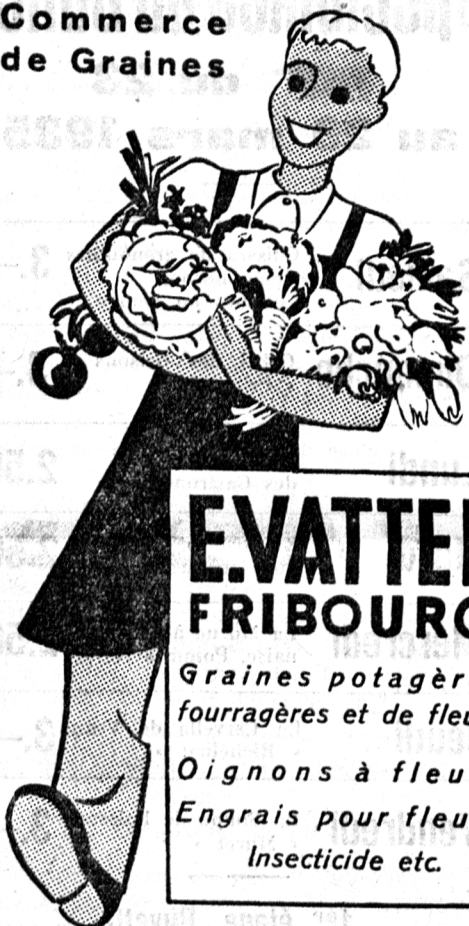


Fabrique Mermod, Carouge-Genève

Demandez aussi SELECTA-RIP et SELECTA-ENCAUSTIQUE

## Pour la Saison 1935

Commerce de Graines



## E.VATTER FRIBOURG

Graines potagères, fourragères et de fleurs.  
Oignons à fleurs, Engrais pour fleurs  
Insecticide etc.

Catalogue franco sur demande

## Jeune ménage

solvable cherche à reprendre, en campagne, pour tout de suite ou à convenir, commerce d'épicerie ou mercerie.  
Faire offres sous chiffres P 40392 F, à Publicitas, Fribourg.

## A LOUER

tout de suite ou pour date à convenir 11351  
2 appartements de 5 chambres, cuisine, dépendances et confort.  
Pour le 25 juillet 1935, 2 appartements de 4 chambres, cuisine, dépendances, chauffage central, bains.  
Prix très avantageux.  
S'adresser : Etude Me Maxime Quarton, notaire, rue de Lausanne, 51.

## A LOUER

pour date à convenir, app. 4 ch., cuis., balcon, bain, chauffage central. S'adr. rue Grimoux, 8, au 2<sup>me</sup> étage. 11222



et fume donc

## TIP-TOP

Le tabac clair en coupe fine. Faible en nicotine, par conséquent n'attaque ni coeur ni poumons et n'irrite pas la gorge.

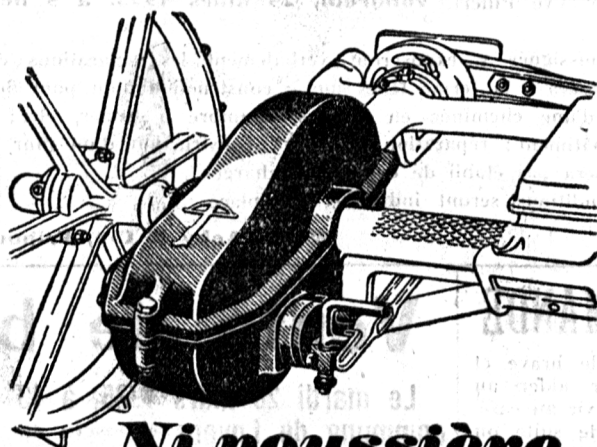
50 grammes ne coûtent que 35 cts.

Fabricants: WIDMER & C<sup>ie</sup>, Hasle (Berne)

## Pommes de terre Millefleurs A VENDRE

pour planter. — Agriculteurs, achetez la véritable Millefleurs à grand rendement, saine, fraîche et bien conservée, chez Oulevey Frères, agriculteurs, Corcelles s/Payerne. 11511  
5 à 10,000 kg. à vendre à Fr. 10.— les 100 kg. et Fr. 9.— les 100 kg., par 1000 kg. et plus.

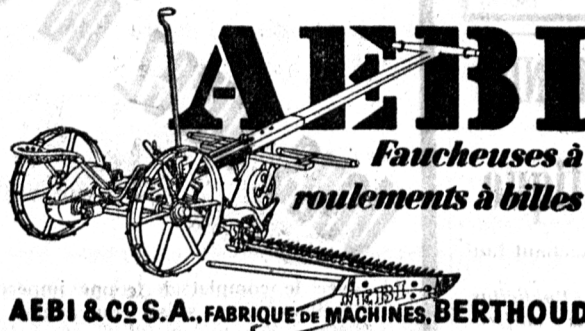
aux environs de Fribourg, maison de 2 logements, grange, écurie et remise, avec 2 poses de terre attenantes et beau verger.  
S'adresser sous chiffres P 40383 F, à Publicitas, Fribourg.



## Ni poussière ni saleté

ne peuvent nuire à la faucheuse AEBI et les engrenages sont montés avec des soins tout particuliers à l'abri de l'eau et de la poussière et tournent dans l'huile. C'est une des raisons qui garantit une longue durée à la faucheuse AEBI.

Des détails dépend la qualité!



AEBI & C<sup>o</sup> S.A., FABRIQUE DE MACHINES, BERTHOUD

A vendre ou à louer

## MAISON

avec commerce  
boulangerie - pâtisserie marchant bien, 40 sacs par mois, forte clientèle prouvée, dans petite ville près Lausanne. S'adresser Deriaz, 47, rue Carouge, Genève. 54034

## Grandes enchères de bétail et chédail

Le soussigné vendra aux enchères publiques, devant son domicile, aux Biolles, à Bossonnens, le lundi 25 mars prochain, dès midi précis, tout son bétail et chédail, soit :

Bétail : 2 juments de 7 et 10 ans, 10 mères-vaches portantes ou vélées, fortes laitières, 1 taurillon d'un an, 1 génisse de 2 ans, 2 génisses de 6 mois, 4 veaux de l'année, 2 jeunes laies de 7 mois, 1 porc à l'engrais, 3 porcs de 5 mois.

Chédail : 2 chars à pont, 2 chars à échelle, un camion à 2 chevaux, une voiture, un char à purin, une faucheuse Aebi, un râteau-fane, une charrue Brabant, 1 herse à champs, luge et chenaquet, un coupe-racines, une meule à aiguiser, brouette, collier de chevaux, couvertures, bâches, chaînes, faux, fourches, râtaux, 2 boîtes de 40 litres, 10 fenêtres, etc. 11530

Long terme de paiement.  
L'exposant : Alexis Bochud.

## A VENDRE

dans grand village, pour cause de santé, UNE FORGE outillée, machines, moteur.  
S'adresser par écrit sous chiffres P 40371 F, à Publicitas, Fribourg.

## A vendre

1 maison d'habitation avec grange, écurie et 3 poses de terre attenantes. A la même adresse, à vendre 4 chars de regain. 40403  
S'adresser à Fernand Cuennet, à Noréaz.

## Cordonnerie

à remettre tout de suite avec machines, location et appartement bon marché.  
S'adresser sous chiffres P 40415 F, à Publicitas, Fribourg.

## A VENDRE

1000 kg. de pommes de terre printanières à 12 fr. les 100 kg., ainsi qu'un char de marché et une faucheuse d'occasion. Bas prix. 40413  
S'adresser à Louis Remy, Maggenberg, TAVEL.

## A VENDRE

un boiler de 75 l. révisé par les E. E. F. et une baignoire avec batterie presque neuve. 40414  
S'adresser : de Schaller, 59, Grand'Rue, Fribourg.

TAILLEUSE Pr DAMES demande

## rassujettie

Entrée tout de suite. S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11518 F.

## ECOLE GRATUITE

d'infirmières et d'enfants. Stage et études en pouponnière. Situations assurées aux élèves. Ecrire : Mlle Coutelier, 64, rue du Château, Boulogne (Seine) France. Joindre affr. pour réponse. 85031

## Jeune fille

est demandée pour s'occuper de trois enfants.  
S'adresser : Mme Gaillard, confiserie, Pérolles. 11520.

Depuis Fr. 12.40 de très jolis MANTEAUX imperméables pour enfants



Col droit ou revers  
VÊTEMENT CLÉMENT  
18, Rue de Lausanne

## OCCASIONS EN MEUBLES

**Lits :** Grand choix de lits complets, 1 et 2 places, lits d'enfants.  
**Chambres à coucher, complètes,** avec literie, matelas crin.  
**Salles à manger,** noyer ciré, poli, chêne fumé.  
**Armoires à glace :** Grand choix d'armoires à glace, modernes, Ls XVI, noyer, palissandre.  
**Secrétaires :** Grand choix en commodes-secrétaires, bonheurs-du-jour et bureaux de dames.  
**Tables, chaises, neuves et d'occasion,** pour chambres et cuisines.  
**Canapés - Divans,** fauteuils, chaises rembourrées, modernes et de style, en grand nombre et aux plus bas prix.  
**Baignoires,** Superbes baignoires fonte émaillée, zinc, à l'état neuf, réelle occasion.  
**DIVERS** Grand choix en lavabos-commodes avec ou sans glace, riche assortiment en glaces, régulateurs, etc., etc., etc. 165-4

MAISON PRINCE Meubles  
RUE DES BOUCHERS, 116 — FRIBOURG



Un visage soigné aura toujours du succès!!!...

Ne gaspillez pas votre temps en d'inutiles et coûteuses expériences.  
Comme pour d'autres problèmes de la vie, demandez les conseils éclairés d'une personne de la branche.

## Elisabeth Bock Londres

la plus ancienne autorité en soins de beauté du monde envoie en Suisse son assistante personnelle, Miss Williams.  
Afin que vous aussi ayez la possibilité de connaître le moyen de suivre économiquement et chez vous des soins de beauté, je mets gracieusement, du 1<sup>er</sup> au 2<sup>e</sup> avril, et sans engagement de votre part, mes salons à votre disposition pour une consultation.  
Nous ne disposons malheureusement que d'un temps très limité, c'est pourquoi nous vous prions de bien vouloir nous demander un rendez-vous.  
Une cabine particulière vous sera réservée.

SALON DE COIFFURE

## E. Eggimann

FRIBOURG  
Place de la Gare, 38  
Tél. 8.60

124-5

## A louer

près d'une gare, à personnes tranquilles, 1 ou 2 chambres et cuisine.  
S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11519 F.

## On achèterait

aux abords de Fribourg, demeure familiale avec ombrages et petit terrain.  
Faire offres par écrit à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11481 F.

## Vente juridique d'immeubles

Lundi 25 mars 1935, à 11 heures, à la salle du tribunal, Maison de Justice, à Fribourg, l'office vendra les immeubles art. 222, 223aa, 224, 225, 226, 223b et 223ab de Villars-sur-Glâne, Planafaye, Nos 148 et 149, comprenant habitation, cave, grange, 2 écuries, remise, 1/2 four, jardin, prés, champs et bois de 138,937 mètres, dépendant de la faillite Christian Blaser, agriculteur, à Planafaye. Taxe cadastrale Fr. 51,013.— Ces immeubles seront adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur.

10875 Office des faillites de la Sarine.



Plus de  
**11,000.- fr.**

en espèces ont été versés aux gagnants des concours précédents.  
Tous les participants qui nous envoient la solution exacte de nos 2 problèmes reçoivent une prime en espèces **380.-** de Fr. 19.- à Fr.

Envoyez-nous la solution du problème ci-dessous. Nous vous ferons savoir de suite si votre solution est exacte et vous remettrons les conditions de participation, cecl sans aucun engagement pour vous.

VA	SS	VE
GE	LA	IN
TE	NE	IS

Indiquez quel est le nom de chacun des 3 cantons inscrits dans ce rectangle.

Solution :  
Liberté 1532/41

Nom :  
Rue :  
Localité :

Fabrique Locarno S. A., Locarno

## AVIS

Entreprise de couverture en tous genres  
Tules, ardoises, Eternit

Réparations — Devis sur demande

Se recommandent 11508

Louis Barmavarain et Joseph Oberson

couvreurs

Neuveville, 98 — Fribourg

## Installation d'eau

Le soussigné porte à la connaissance des communes, sociétés et des particuliers, qu'il s'occupe des installations d'eau et réparations aux meilleures conditions.

Installation de W. C. — Clôture de jardin.  
Pour communications téléphoniques, s'adresser au N° 5. 11367

Schouwey Louis, appareilleur,  
Corpataux.

## RADIO

voyez nos petits appareils très intéressants à partir de

**Fr. 195.-**

Nous vendons également toutes les grandes marques : Philips, Orion, American Bosch, Arizona.

## AU DISQUE D'OR

58, rue de Lausanne — Ch. Rivier

## Appartements à louer

- 3 ch., cuis., chauff. cent., à Péroilles.
- 3 ch., cuis., chauff. général, bains, au centre.
- 6 ch., cuis., chauff. général, ch. de bains, au centre.
- 4 ch., cuis., ch. de bains, mansarde, au centre.
- 4 ch., cuis., ch. de bains, mansarde, jardin, au centre.

Libre au 25 juillet. 15-16  
S'adresser à A. Frossard, Agence Immobilière,  
Place de la Gare, 38, Tél. 2.60.

## A VENDRE

dans le plus beau quartier de la ville immeuble ensoleillé avec confort en parfait état d'entretien. Jardin d'agrément, potager, etc. Rapport : Fr. 6000.—. Prix : Fr. 85,000.

S'adresser par écrit à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11493 F.

Le soussigné informe le public en général qu'il dessert le 1544 B

## Café du Mothélon (Hôtel du Chamois)

Consommations de 1er choix  
PENSION — RESTAURATION — TRUITES

Armaillis ! Alpinistes ! Touristes ! Bâcherons !  
Un accueil chaleureux vous est réservé !

Se recommande : Albert SEYDOUX-DUNAND.

## Vente juridique d'immeuble

Lundi 25 mars 1935, à 14 heures, au Buffet de la Gare de Cottens, l'office vendra les immeubles art. 241 et 242 de Cottens, bois de 5940 mètres, dépendant de la faillite de Maurice Menoud, agriculteur, à Cottens. Taxe cadastrale : Fr. 594.—. Estimation de l'office : Fr. 500.—. 10854 Office des faillites de la Sarine.

## CONDOR

le Produit suisse par excellence

20 fois champion suisse

vous présente pour 1935 ses Nouveaux Modèles incomparables

en Qualité, Elégance, Confort et ses Prix modiques.

Jean Roggo. Motos-Vélos.

Fribourg, Péroilles, 55. 239-1

Réparations de Toutes Marques

## COMBINAISONS et PANTALONS

« DIRECTOIRE »

qualité réclame

la combinaison Fr. 3.90

le pantalon Fr. 1.90 et 2.30

"Au Foli Moment,"

Mme Henseler-Cottig

rue de Lausanne, 82 Fribourg

A l'intérieur, une charmante exposition



## LE JEMALT, UNE FRIANDISE!

Chaque maman connaît l'influence de l'huile de foie de morue sur la formation du sang et comme dépuratif chez les enfants faibles et scrofuleux. Malheureusement, beaucoup d'enfants ne peuvent pas bénéficier de l'action bien-faisante de l'huile de foie de morue à cause de son goût répugnant. Alors, comment faire?

Nous avons résolu ce problème en parvenant à présenter l'huile de foie de morue sous une forme appétissante et d'un goût agréable. Ce produit se nomme



C'est vraiment une joie de voir les enfants prendre le Jemalt. Autrefois, une cure d'huile de foie de morue n'était rien moins qu'un tourment pour les parents et les enfants. Aujourd'hui tout est changé. Lorsque les enfants refusent l'huile de foie de morue ou ne la supportent pas bien, on leur donne du Jemalt, préparation savoureuse et facile à digérer.

*Sans le goût désagréable, ni la forme huileuse de l'huile de foie de morue!*

Le Jemalt est en vente dans toutes les pharmacies en boîtes à 2 fr. 25 et 4 fr. 50.

Dr A. WANDER S.A., BERNE

J 29

## Automobilistes.....

roulez sur l'excellent pneu suisse PALLAS.

En stock aux meilleurs prix chez

**HENSELER frères, garage**

Rue du Nord Tél. 8.15

## J. Scacchi et F. Pozzi

Entreprise de tous travaux de bâtiments

Maçonnerie, béton armé, carrelages, ravalement de façades. 11509

DEVIS GRATUITS — TRAVAUX A FORFAIT.

Rue de Lausanne, 81 — Téléphone 15.06.

## Ecole professionnelle de gouvernantes d'enfants

sous contrôle officiel de la Direction des Ecoles — Hygiène — Couture — Psychologie de l'enfant — Anglais — Placement des élèves catholiques assuré — Ouverture des cours en avril — Floriana, 53, Av. de Béthusy, LAUSANNE. 26900 L Joindre timbre-réponse, s. v. p.

## Enchères de bois

Lundi, 1<sup>er</sup> avril, l'Etat de Fribourg vendra dans ses forêts de Châtillon : 15 moules foyard, 20 moules sapin, 2000 fagots et 10 lots de branches et de dé. 11453

Rendez-vous à 9 h. au Pont de la Glâne. L'inspecteur des forêts du II<sup>me</sup> arrondissement J JUNGO.

3 bons produits suisses

**LESTO**

LESSIVE AUTOMATIQUE AVEC BOÎTE SOUDE A BLANCHIR Poudre à laver la vaisselle

**SAVONNERIE KLINK**  
SAVONS CASTOR & LION  
VILLENEUVE-VAUD

## Vente juridique de chédail et de foin

Mardi 26 mars 1935, dès 14 heures, devant le domicile de Christian Blaser, agriculteur, à Planafaye-Villars-sur-Glâne, l'office vendra au plus offrant et au comptant : 1 char à pont, 2 chars à échelles, 1 char de marché, 1 char à lait, 1 tombereau, 2 brouettes, 1 charrue, 1 faucheuse, 1 buttoir, 1 herse à prairie, 1 hache-paille, 1 moulin à vanner, 1 meule, 1 eric, 1 pompe à purin, 2 harnais, divers outils, 28 planches, etc., environ 4000 pieds de foin. 11299 Office des faillites de la Sarine.

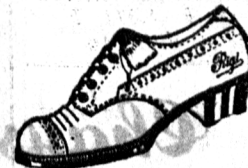
## Vente de chédail et bétail

Pour cause de partage, il sera exposé aux enchères publiques, le jeudi 28 mars 1935, dès 1 h. 1/2 fixe, devant le domicile des hoirs Angeloz feu Philippe, à Corminbœuf : le bétail : 4 vaches, 1 génisse prête au veau, 1 génisse d'un an. — Le chédail : 3 chars à pont, 1 charrue, 1 herse, 1 buttoir, 1 rouleau, 1 coupe-racines, 2 hache-paille, 2 batteuses à dents, 1 caisse à purin et divers objets trop longs à détailler ; du mobilier, etc. 11515  
Payment comptant.

Les exposants : L'hoirie Angeloz.

## RICHELIEU POUR DAMES

en box, à Fr. 8.80 9.80



## Chaussures VONLANTHEN

Place du Tilleul Fribourg Place de la Gare, 10 (Bâloise)

Envois franco contre remboursement

## BANDAGES HERNIAIRES

élastiques, dernière nouveauté et à ressorts, à très bas prix, chez E. Germond, sellerie, Payerne.

## A VENDRE

Immeuble massif, surface 2 X 450 m<sup>2</sup>, avec petit logement. — Convient pour entrepôt, garage, fabrique, etc. 10814 S'adresser à Case postale No 226, Fribourg.



**DESO**

**Avant d'acheter**

un radio, écoutez les nouveaux modèles DESO. Constatez vous-mêmes la pureté de sa transmission. Une démonstration sans engagement de votre part chez l'un des fournisseurs de radio vous convaincra de sa supériorité.



Modèle 451  
6 lampes Fr. 420.-  
5 lampes Fr. 340.-  
8 lampes Fr. 540.-

Représentant **Radio-Grivet**  
Rue de Lausanne, 21, Fribourg

**A remettre à Neuchâtel pour cause de décès**

**CORDONNERIE**

bien outillée avec installation de machines, dans quartier très fréquenté. Reprise et agencement 1600 fr. comptant. Le tout peut être repris tout de suite ou à convenir avec logement de 2 chambres et dépendance. — Offres à de Martini, Rocher, 6, Neuchâtel.

**Motosacoche**

3 1/4 HP, neuve, avec éclairage  
Garantie Fr. 1250.-

**Occasion**

Vélo moteur, roulé 2000 km. Fr. 250.-  
CONDOR 2 1/2 HP, bon état Fr. 130.-

**HENSELER frères**  
Garage du Nord Fribourg

Etablissement commercial de la place cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, un

**apprenti de bureau**

Adresser offres par écrit sous chiffres P 11507 F, Publicitas, Fribourg.

François Mauriac

**LE JEUDI-SAINT**

Prix : Fr. 2.40

**AUX LIBRAIRIES ST-PAUL, FRIBOURG**  
Place Saint-Nicolas — Boulevard de Pérolles

Bottines messieurs, box, 2 semelles

Fr. 8.80 doublées toile } Nos 36-47  
Fr. 9.80 doublées peau }

**KURTH — Fribourg**

Nous recevons des dépôts sur Obligations à 4 %, fixes de 3 ans et plus

Comptes de dépôts à terme } 3 1/4 % - 3 % %

Ouverture de crédits — Escompte d'effets

**Banque Coopérative Suisse**  
Siège de Fribourg : Place de la Gare

**CAPITAL & RESERVES : Fr. 22.000.000.-**

St-Gall, Zurich, Bâle, Genève, Appenzell, Au, Brigue, Fribourg, Martigny, Olten, Rorschach, Schwyz, Sierre, Widnau.

**RENARDS**

dern. nouv. bas prix chez

**TIEFNIG**

Frib. 11, rue Romont, 1er étage, teinture, montage.

**ON DEMANDE**  
pour le début d'avril

**Cuisinière**

Inutile de se présenter sans de sérieuses références. 11470

S'adresser chez **Mme Plancherel, docteur, Tivoli, 2, Fribourg.**

**JEUNE FILLE**

très sérieuse, sachant faire la cuisine et s'occuper d'un ménage soigné est demandée pour environs de Genève.

S'adresser sous chiffres P 40386 F, à Publicitas, Fribourg.

**On demande un Chauffeur**

muni de permis de conduire, pour voitures, camions et auto-car. Personne sobre et bonnes références exigées.

S'abstenir de faire des offres s'il ne peut pas répondre aux exigences demandées. 26158

Faire offre à Case postale 22801, Payerne.

**Cure du printemps**  
par le **Thé du Pèlerin**

dépuratif du sang et laxatif agréable.

**Le Thé du Pèlerin** est recommandé contre les affections de la peau, clous, démangeaisons, eczémas, éruptions.

Il aide puissamment à la guérison des plaies, varices, ulcères. Il supprime constipations, migraine, vertiges. 410-3

**Le Thé du Pèlerin** d'un goût agréable, est un laxatif doux, ne provoquant pas de coliques. Paquet 1 fr. 50. Toutes pharmacies.

**A LOUER**

pour le 25 juillet, joli appartement de 4 ch., situé au soleil, tout confort et jardin.


S'adresser à Publicitas, Fribourg, sous chiffres P 11057 F.

**Apiculteurs**

Sucre cristallisé fin, non bleuté, pour abeilles, est disponible dès maintenant, au plus bas prix du jour, chez


**G. Eigenmann & C<sup>ie</sup>**  
Fribourg.

**Printemps 1935**




**Chaque jour**

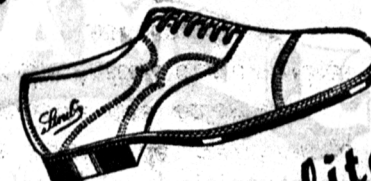
Le service de camionnage apporte des caisses et des ballots des dernières nouveautés ici



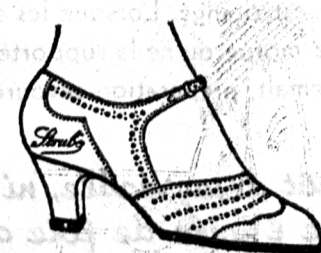
Voyez nos 7 vitrines



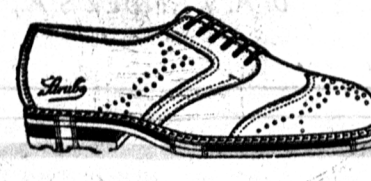
Choix immense



Qualité



Prix du jour



**Chaussures Dossenbach**

L'observateur de la presse, à Lucerne, vous trouvera l' 1084 Lz

**Emploi vacant**  
qui vous conviendra. Demandez le prospectus.

**Pension Ste-Marie**  
GIVISIEZ

pour dames et jeunes filles. — Prix modérés, chauffage central. Cha pelle, service religieux chaque jour. 141-1

**Une langue étrangère**

en 30 leçons, par correspondance, ou en 2 mois ici, à Baden En cas d'insuccès, restitution argent. Diplôme commerce en six mois. Dipl. langues en 3. Références. Cours de vacances. 978 Bn

Euole Tamé, Baden 9.

**Visitez**

**lundi 25 mars 1935**

de 14 à 18 heures à l'

**Hôtel Suisse**  
FRIBOURG

LES

**Fourrures**

**SCHMID FILS**  
fourreurs  
Neuchâtel

**Gambach**

A louer, pour le 25 juillet, appartement bien ensoleillé, de 4 pièces, véranda, bains, ch de bonne, ch. centr, vue superbe. Prix d'entente.

S'adr. Avenue du Moléson, 4, Fribourg. 11180

**Café-brasserie**

à remettre, à Genève, près de la gare, Fr. 13.000.-, recette Fr. 65.- par jour. Exceptionnel, cause santé. Ecrire sous chiffres K 53631 - X, Publicitas, Genève.

**Grand et Beau choix**

de

**PANTALONS**

pour

**MESSIEURS**

à des prix très avantageux

Maison de Confections Masculines

**A La PERFECTION**

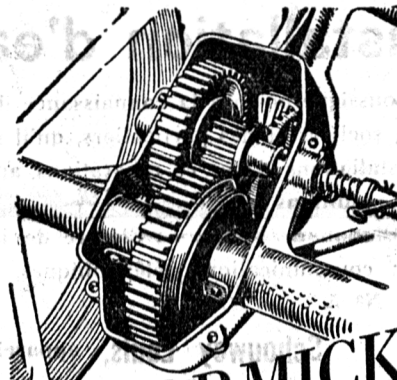
Jacques Guggenheim-Schneider  
Avenue de la Gare, 10 — FRIBOURG

Timbre d'escompte 5 %

**Jolie MAISON à vendre**

dans village à proximité de Fribourg, très bien située, comprenant 2 appart. de 4 chambres, un appart. plus petit, garage, écurie et toutes dépendances utiles à la campagne, grand jardin, arbres fruitiers.

S'adresser à Publicitas, à Fribourg, par écrit, sous chiffres P 11255 F.



**Mc CORMICK ET DEERING**

Faucheuses à bain d'huile dominent le champ, grâce à leurs perfectionnements !

Tous les engrenages tournent dans un bain d'huile. — Graissage central automatique. — Durabilité prolongée.

International Harvester Company S.A.  
Zurich - Hohstrasse 100

**A VENDRE**  
du froment de printemps

**"HURON"**

Adressez vos commandes au Syndicat des sélectionneurs, à Fribourg. 76-1

A vendre un beau

**DOMAINE**

d'environ 30 poses de bon terrain en un seul mas. Environ 2 poses de forêt. Eau intarissable, installation de lumière et force électrique. Cette propriété se trouve à environ 5 km. de Fribourg, près du village de St Ours et à proximité de la route cantonale. Prix : Fr. 39,500. Entrée selon entente. — Plus amples renseignements par Ed. Coppataux, buraliste postal, à Chevrières. 11410

**A VENDRE JEUNE HOMME**

UNE VILLA de 3 logements, avec tous les confort et grand garage, env. 1000 m<sup>2</sup> de terrain à bâtir, situé à 20 min. de Fribourg, aux abords d'une route cantonale.

pour traiter, s'adresser sous chiffres P 11532 F, à Publicitas, Fribourg.

marié, de bonne réputation, sachant les deux langues, **cherche occupation stable** dans n'importe quel genre de commerce ou chez particulier. Selon désir, apport de Fr. 3'4000.-. 11535

Offres à poste restante à Publicitas, Fribourg. A. B 900, Fribourg.

Imprimerie St-Paul, Fribourg Grand atelier de reliure